



Editorial du Président

Assemblée Générale du 13 mai 2023, à Ostwald (67)

Mesdames et Messieurs, chers amis, chers membres,

L'année 2022 a été riche en événements et en réalisations.



Paul Pfeiffer, notre secrétaire et Jean-Pierre Maizière notre trésorier vous présenteront tout à l'heure les rapports d'activités et financiers. Ils donnent un bon aperçu de la richesse et de la diversité des actions conduites par le CEN Alsace en 2022.

Permettez-moi de souligner quelques indicateurs particulièrement explicites.

Notre mission première de protection foncière des espaces naturels s'est développé avec **95 hectares supplémentaires** qui rejoignent le réseau :

- 4 nouvelles acquisitions en pleine propriété
- 7 nouvelles locations

Le fait marquant en matière de maîtrise foncière cette année est sans conteste l'**acquisition de la forêt du Baerenloch**, d'une surface de 30 hectares dans la vallée de la Doller. Il s'agit d'une hêtraie sapinière d'altitude, non exploitée depuis plusieurs décennies, peut-être plus de cent ans.

La protection du site et sa gestion conservatoire permettra :

- Le maintien de la libre évolution forestière,
- La protection de la fonctionnalité naturelle de la tête de bassin,
- Le maintien d'un haut niveau de quiétude pour des espèces sensibles
- La contribution au réseau régional de forêts en libre évolution.



J'en profite pour adresser mes remerciements aux bénévoles qui ont contribué au repérage et à l'expertise de cette parcelle, ainsi qu'à la bonne conduite de cette opération foncière.

L'acquisition de la forêt du Baerenloch est un résultat concret et rapide de la stratégie forêt que nous avons adoptée en 2021, et qui a fait l'objet dès début 2022 du lancement d'une souscription dédiée.

2022 aura aussi été marquée par la clôture du programme d'animation des 30 ans de la réserve naturelle nationale de l'île de Rhinau ainsi que par le lancement de celui des 25 ans de la réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer.

C'est l'occasion de rappeler que la création des réserves naturelles rhénanes est le fruit de la mobilisation des associations de protection de la nature. Un important travail d'alerte, de sensibilisation du public, de plaidoyer auprès des décideurs, d'élaboration des dossiers scientifiques, techniques, juridiques et financiers avait alors été mené.

Une réserve naturelle nationale est un outil de l'Etat fort et à long terme pour la protection de milieux naturels emblématiques ou caractéristiques.

Si leur création a pu susciter des interrogations au démarrage, les efforts de concertation et de dialogue que nous avons conduits avec l'ensemble des parties prenantes font aujourd'hui des réserves rhénanes des lieux de protection et de découverte unanimement reconnus.

La connaissance est le pilier qui nous permet de guider au mieux nos interventions. **5 plans de gestion** ont été réalisés en 2022 dont 2 sur les rieds, le Ried de la Zembs et le Ried de Muttersholtz. Ces milieux typiques de nos paysages sont aujourd'hui extrêmement fragilisés et morcelés. Notre action concourt à en préserver les surfaces les plus remarquables et demain, aux côtés de nos partenaires, à nous appuyer sur ces noyaux pour leur redonner de l'espace.

Il me faut ensuite saluer la vitalité de notre tissu bénévole puisque ce sont près de **150 conservateurs bénévoles** qui sont à pied d'œuvre au plus près des territoires, et plusieurs milliers d'heures de bénévolat de personnes qui s'engagent sur les chantiers nature.

Je souhaitais aussi vous faire part des réflexions qui nous animent, des défis et des enjeux forts qui nous attendent.

Je pense en particulier à un sujet très directement lié aux évolutions du climat, à savoir la question de la ressource en eau. L'eau est l'une des composantes essentielles des êtres vivants, autant que des écosystèmes et des sociétés humaines. Elle n'est pourtant pas inépuisable et les zones humides jouent un rôle de premier plan pour préserver cette ressource rare et précieuse.

Depuis près de cinquante ans – oui, nous préparons là aussi un nouvel anniversaire, celui des **50 ans du conservatoire en 2026** - le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace œuvre pour la préservation du patrimoine naturel, dont les zones humides font figure de composante essentielle.

Enfin, juste avant de finir, je souhaitais remercier chaleureusement pour leur confiance et pour leur soutien important nos partenaires historiques : l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Etat (DREAL et DDT), l'Union européenne, ainsi que les communes d'Offendorf et de Kaysersberg Vignoble. Nos remerciements vont aussi aux communes et aux communautés de communes qui apportent un soutien même ponctuel à nos actions de terrain ainsi qu'à EDF Hydro et à la Fondation du Patrimoine pour leur implication.



J'adresse également mes remerciements appuyés à l'ensemble des salariés qui apportent au quotidien leurs compétences, leur expertise et leur enthousiasme.

Enfin pour conclure, il me semble que la prise de conscience des bienfaits que nous apporte la nature n'a jamais été aussi prégnante chez nos concitoyens qu'actuellement. Il ne tient qu'à nous de nous donner les moyens d'accueillir cet élan.

Avec vous, chers amis.

Soyez-en en toutes et tous remerciés.

Couverture : Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Offendorf Photo : M. DISS-SCHOTT - CEN Alsace



Sommaire

Protége	er	6
	actions de maitrise foncière réalisées en 2022	8
Z	oom sur les actions foncières	9
L	es charte Natura 2000	10
Connaît	tre	12
		12
		13
		16
		16
	Actions d'initiation et de formation naturaliste	17
Gérer		18
	a gestion des sites conventionnés	
	a gestion courante des sites	_
	a gestion des réserves naturelles	
	ravaux de renaturation	
	lah 2000	23
Valorise		24
	evue de presse	24
	Publications & Communication	25
	Animation et sensibilisation	
Ĺ	es 25 ans de la Réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer	27
	lisites guidées et sorties nature	
	Projet de financement participatif	31
Accomp	nagner	32
	e Service d'Information Naturaliste (SIN)	32
	IFE Biodiv'Est	32
	lers la création de la nouvelle RNR à Bischoffsheim, Rosenwiller et Obernai	33
	Projet Interreg : Espèces animales en danger	33
	Plan d'actions en faveur des papillons de jours	34
	viter, réduire, compenser, accompagner (ERCA)	
	Plan d'actions « Espèces exotiques envahissantes »	36
Réceau	x et partenaires	37
	e développement des partenariats de projets	37
	es partenaires du CEN Alsace	38
	a participation à des instances régionales, départementales et locales	
	léseau associatif régional et national	
	e Réseau des gestionnaires de réserves naturelles du Grand Est	
	l'association	44
	e bénévolat au coeur du Conservatoire	44
	es Chantiers nature	45
	'équipe salariée	45
	tages et Services civiques	46
	Participation à des évènements	
	Activités statutaires du CEN Alsace	
	e Conseil Scientifique	50
	e Bilan financier	51



Protéger

Depuis 1976, le CEN Alsace agit pour la protection des espaces naturels par la maîtrise foncière ou d'usage. En lien avec la Stratégie foncière validée en 2017, les acquisitions et baux emphytéotiques de longue durée sont désormais privilégiés. Les Réserves naturelles nationales et régionales constituent un second axe important pour la protection des milieux naturels dans lequel le CEN Alsace s'investit.

Les espaces naturels protégés par la maitrise foncière ou d'usage

À la fin de l'année 2022, le CEN Alsace intervient par la maitrise foncière ou d'usage sur **375 sites** représentant **3 684 ha** sur l'ensemble du territoire alsacien.

Ce réseau d'espaces naturels protégés est très diversifié, tant sur le plan des types de milieux naturels présents que de sa répartition sur l'ensemble des régions naturelles. Les graphiques ci-contre précisent les superficies totales en maitrise foncière ou d'usage par grands types de milieux naturels, et la répartition par régions naturelles.

Dans ce réseau d'espaces naturels protégés, l'eau occupe une place importante puisque les **2/3 des sites** sont constitués en tout ou partie de zones humides (forêts alluviales rhénanes, prairies alluviales riediennes, résurgences et cours d'eau phréatiques, cours d'eau et marais de plaine, cours d'eau des étages collinéen et montagnard, têtes de bassins, tourbières, ...).

En ce qui concerne le type de maitrise foncière ou d'usage, **les propriétés, copropriétés et baux emphytéotiques représentent près de 45 %** de la superficie totale des sites du CEN Alsace, et les baux civils 44 % (dont 70 % de terrains propriétés d'EDF).

Les obligations réelles environnementales (ORE) concernent deux sites du CEN Alsace (Illkirch-Graffenstaden et Blaesheim), l'une d'elle étant complétée par un contrat de bail emphytéotique (Blaesheim). Seules les surfaces uniquement couvertes par ce statut sont comptabilisées dans la catégorie ORE du graphique ci-après.

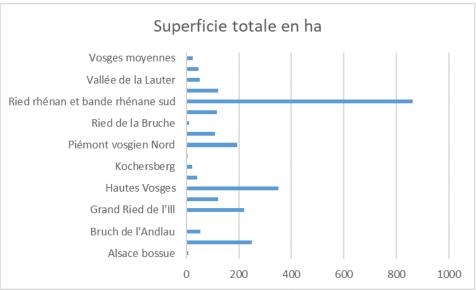
Enfin, les conventions de gestion et les terrains de la catégorie "Programme conventionné" comptent pour un peu plus de 10 % de la superficie totale. Cette deuxième catégorie correspond à des terrains propriétés de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et de la Région Grand Est (RGE) confiés en gestion au CEN Alsace sans formalisme autre que les conventions annuelles de financement pour le programme d'action du CEN Alsace.



Superficie totale des terrains en maitrise foncière ou d'usage par grands types de milieux naturels



Superficie totale des terrains en maitrise foncière ou d'usage par régions naturelles





Actions de maitrise foncière réalisées en 2022

Au cours de l'année 2022, les actions foncières qui se sont concrétisées par la signature d'un acte foncier concernent **11 sites** dans **11 communes** et représentent **95 ha**.

Ces actions foncières ont été réalisées grâce à l'implication des bénévoles, de l'équipe du CEN Alsace et, le cas échéant, des communes partenaires. Le financement des acquisitions en pleine propriété réalisées en 2022 a été assuré par le biais des souscriptions publiques et le soutien de nos partenaires.

> Nouveaux sites

Région naturelle	Commune	Lieu-dit	Principaux habitats	Type de maîtrise	Surface (ares)
Vosges	Masevaux (68)	Baerenloch	Forêts	Acquisition	2973,37
Ried rhénan	Kunheim (68)	Ruschhurst	Prairie / verger	BE* de 99 ans	125
Vallée alluviale du Rhin et ses affluents	Obersteinbach (67)	In der Langerbach	Zone humide	Acquisition	31,10

> Renforcement de sites

Région naturelle	Commune	Lieu-dit	Principaux habitats	Type de maîtrise	Surface (ares)
Vosges	Soultz (68)	Grand Ballon	Chaumes	BE* de 18 ans	758
Ried de l'Ill	Erstein (67)	Sauermatten	Prairie de fauche	BE* de 36 ans	61,4
Jura alsacien	Lutter 68)	Aeussere Krautlaender	Mégaphorbiaie hydrophile	Acquisition	3,16
Grand Ried de l'Ill	Osthouse (67)	Escherlach	Forêt de plaine	Acquisition	59,49
Collines sous-vosgiennes	Rosenwiller (67)	Holiesel	Fruticées, pelouses sèches, forêts	BE* de 36 ans	3600

> Mesures Compensatoires Environnementales

Commune	Lieu-dit	Principaux habitats	Type de maitrise	Surface (ares)
Schweighouse-sur- Moder (67)	Haslen et Hardwald	Forêts / prairies	BE* de 30 ans	400,02
Offendorf (67)	Bruckmatten	Zone humide, haies, cultures	BE* de 40 ans	105,7

> Mesure d'accompagnement

Région naturelle	Commune	Lieu-dit	Principaux habitats	Type de maitrise	Surface (ares)
La Hart	Volgelsheim (68)	Exerzier platz	Pelouses sèches	BE* de 18 ans	1390,48



Zoom sur quelques actions de maitrise foncière

Bail emphytéotique dans le ried de l'Ill à Erstein



Les Sauermatten à Erstein Photo : P. GOERTZ - CEN Alsace

Nom: Sauermatten Commune: Erstein (67) Superficie: 0,61 hectares

Habitats majeurs : Prairie de fauche bordée d'une haie

Espèces remarquables : Le lieu-dit « Sauermatt » (ou Sauermatten) accueillait récemment encore le courlis cendré. Les prairies du secteur, riches en grandes sanguisorbess permettent le développement des Azurés de la sanguisorbe et des paluds. La mise en place de zones refuges devrait permettre un renforcement des populations de ces papillons.

Maîtrise foncière : La Commune d'Erstein a confié cette parcelle en bail emphytéotique au CEN Alsace à la demande de l'ancienne propriétaire.

Bail emphytéotique sur les hautes-chaumes du Grand Ballon à Soultz

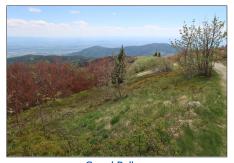
Nom: Grand Ballon

Commune: Soultz Haut-Rhin (68)

Superficie: 7,58 hectares

Habitats majeurs : Ensemble d'habitats typiques des hautes chaumes du massif vosgien : hêtraie d'altitude, chaumes, landes à myrtilles, landes à callunes, éboulis rocheux... En raison d'un fort degré de naturalité, ils présentent un état écologique exceptionnel.

Espèces remarquables : Cette diversité d'habitats se traduit au niveau de la diversité de la flore et de la faune du site. Parmi les espèces remarquables, on peut mentionner le Sorbier de Mougeot, la Pensée des Vosges, le Lys martagon, l'ail des cerfs, l'épervière orangée, la potentille de Crantz, l'œillet des Chartreux, la gentiane des champs ou encore le myosotis des Alpes.



Grand Ballon Photo : L. THIEBAUT - CEN Alsace

Maîtrise foncière: La Commune de Soultz s'est pleinement engagée avec le CEN Alsace pour la préservation durable du site, en lui confiant la gestion par bail emphytéotique de 18 ans. Cette parcelle est contiguë à la parcelle qui a fait l'objet d'un bail emphytéotique de 99 ans, signé en 2021 avec la commune de Goldbach-Altenbach, sur le massif du Grand Ballon, ainsi qu'à une autre parcelle faisant déjà l'objet d'un bail emphytéotique entre le Club Vosgien et le CEN Alsace depuis 1999 sur la commune de Lautenbach-Zell. Le tout constitue un bel ensemble de près de 11 ha!



Aeussere Krautlaender à Lutter Photo : L. HERT - CEN Alsace

Acquisition de deux parcelles dans la zone humide des Aeussere Krautlaender à Lutter

Nom: Aeussere Krautlaender Commune: Lutter (68) Superficie: 3,16 hectares

Habitats majeurs : Zone humide, cours d'eau, haies...

Espèces remarquables : Blaireau, Chat sauvage, Chevreuil, Renard, Milan royal, Mésange nonette, Grive musicienne, Pie grièche écorcheur, Roitelet à triple bandaguy, Etaurnagu canconnet

triple bandeaux, Etourneau sansonnet.

Maîtrise foncière : Acquisition de pleine propriété.

Ces terrains permettent de compléter les parcelles du CEN Alsace déjà gérées dans l'Unité Fonctionnelle de Gestion des « Sites de Biederthal et Wolschwiller ».





Baerenloch à Masevaux Photo : JP MAIZIERE - CEN Alsace.

Acquisitions de 30 hectares de forêt à Masevaux

Nom: Baerenloch

Commune : Masevaux (68) **Superficie :** 30 hectares

Habitats majeurs : Forêts, affleurements rocheux. Cette parcelle forestière, dominée par la hêtraie-sapinière, se caractérise par un haut degré de naturalité. Sur plus de 200 m de dénivelé de 800 à 1000 m d'altitude, le site comporte plusieurs sources dont celle du Lachtelweiherbaechle, affluant de la Doller. Il s'agit d'un forêt ancienne, aux boisements remarquables.

Maîtrise foncière : Acquisition de parcelles privées, qui complétent les parcelles déjà gérées par le CEN Alsace dans la vallée de la Doller.

Bail emphytéotique dans le Ried Rhénan à Kunheim

Nom: Ruschhurst

Commune: Kunheim (68) **Superficie:** 1,25 hectares

Habitats majeurs : Site renaturé; Prairie, verger, haies

Espèces remarquables : Arbres fruitiers hautes-tiges de variétés anciennes (pommier reinette Baumann, Quetsch

d'alsace, pommier Chriskindler, Bigareau cœur de pigeon...)

Maitrise foncière : Les propriétaires se sont pleinement engagés avec le CEN Alsace pour la préservation de ce site

renaturé en lui confiant la gestion par bail emphytéotique de 99 ans.

> Réserves naturelles

Réserves naturelles nationales (RNN)

Le CEN Alsace a été désigné par l'État gestionnaire de **4 réserves naturelles nationales** créées de 1989 à 1997 et situées sur les bords du Rhin : Delta de la Sauer, Forêt d'Offendorf, Forêt d'Erstein et Île de Rhinau.

Elles représentent une superficie de **1 033 ha** de milieux naturels rhénans, caractérisés par une mosaïque d'habitats remarquables : forêts alluviales, prairies, anciens bras du Rhin, vasières, roselières... Plusieurs opérations de restauration de la fonctionnalité alluviale y sont en cours d'étude dans le cadre du **Plan Rhin Vivant**. Les conventions de gestion avec l'Etat ont été renouvelées en 2022.

• Réserves naturelles régionales (RNR)

Le CEN Alsace intervient également pour la gestion de **8 Réserves naturelles régionales** en partenariat avec la Région Grand Est. Créées de 2008 à 2014, elles sont, pour une partie, issues de la transformation des anciennes réserves naturelles régionales agréées (Bouxwiller, Heiteren, Tagolsheim et Réguisheim) et constituent pour une autre partie des classements nouveaux de sites historiquement gérés par le CEN Alsace (Wildenstein, Wegscheid, Wittelsheim et Rouffach).

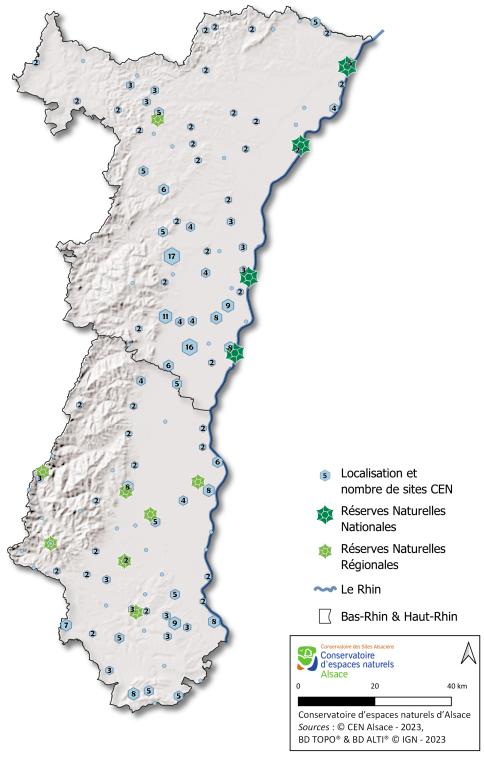
Ces 8 réserves naturelles régionales représentent une superficie totale de **723,25 ha** dont **472,95 ha** en maitrise foncière ou d'usage par le CEN Alsace. La différence provient essentiellement des RNR de Heiteren (cogestion avec l'ONF et le Consistoire Protestant de Colmar) et de la RNR de Réguisheim (cours de l'Ill et quelques parcelles communales non louées au CEN Alsace).

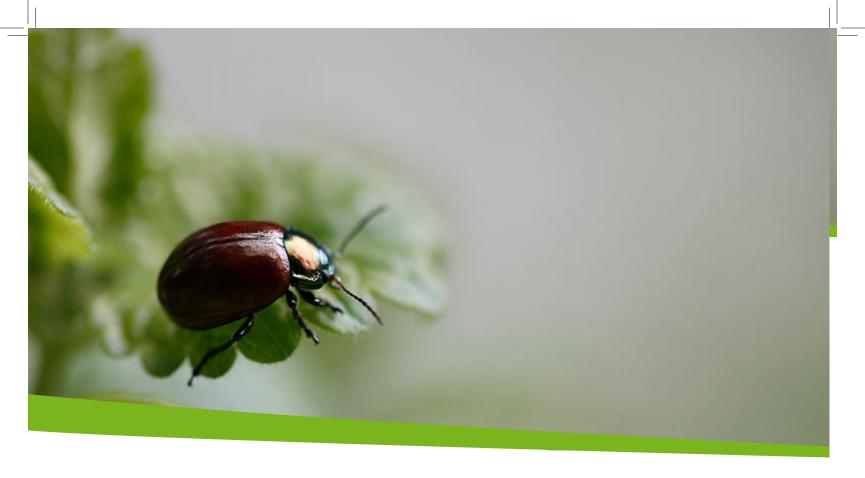
Les chartes Natura 2000

Le CEN Alsace contribue aux objectifs de préservation du patrimoine naturel des sites Natura 2000 en mettant en œuvre les bonnes pratiques de gestions préconisées dans les chartes Natura 2000. Pour formaliser cet engagement, des chartes Natura 2000 sont déposées sur les sites gérés par l'association dans les périmètres Natura 2000. Ces chartes permettent également au CEN Alsace de bénéficier d'une exonération partielle de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour 5 ans. En 2022, des chartes sont en cours sur 538 parcelles (voir rubrique Natura 2000").



Les espaces naturels protégés par le CEN Alsace





Connaître

« Mieux connaître pour mieux protéger »

La connaissance des espèces, des milieux naturels et de leur fonctionnement est un élément clé de la bonne gestion des espaces naturels. L'action du CEN Alsace repose donc sur une approche scientifique des enjeux de conservation à travers l'élaboration ou le renouvellement des plans de gestion, de différentes études et suivis écologiques mais également grâce aux échanges et partenariats avec de nombreuses structures spécialisées. En 2022, près de 42 000 données ont été saisies par l'équipe salariée du CEN Alsace (y compris des données bénévoles, bibliographiques et transmises par des organismes partenaires).

Les principales actions réalisées en 2022 sont présentées ci-après.

Elaboration ou renouvellement des plans de gestion

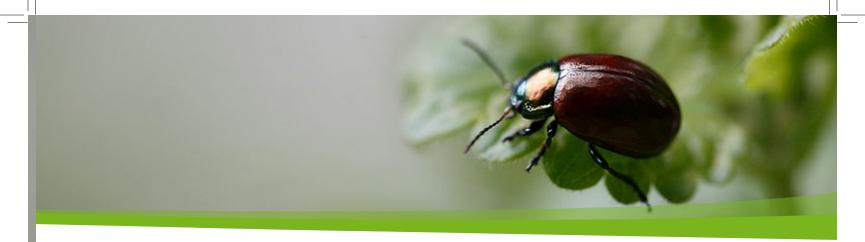
Un plan de gestion est un document stratégique qui définit une vision à long terme et une programmation opérationnelle à court et moyen terme. Il constitue la référence permanente de la gestion et permet d'assurer une cohérence des actions sur le long terme. Un groupe de travail animé par la Fédération des CEN, auquel le CEN Alsace participe, assure l'amélioration continue de la méthodologie d'élaboration et d'évaluation des plans de gestion.

Actuellement, près de 90 % des espaces naturels gérés par le CEN disposent d'un plan de gestion. Toutefois, pour 54% d'entre eux, le plan de gestion est échu ou arrive à échéance en 2023. Le renouvellement des plans de gestion se fait en en fonction d'un programme établi sur la période 2020-2024 et des moyens financiers conventionnés avec nos partenaires.

En 2022, **4 plans de gestion** ont été réalisés en lien étroit avec les conservateurs bénévoles, les membres du Conseil scientifique, et les différents partenaires :

- Ried de la Zembs à HERBSHEIM, OBENHEIM ET ROSSFELD (67)
- Ried de l'Ill à BALDENHEIM, MUTTERSHOLTZ et SELESTAT (67)
- Scharrachberg à SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT (67)
- Sites du canton de Ferrette à LIGSDORF, OBERLARG, SONDERSDORF, WINKEL (68)

Un accent fort a été porté sur les 100 hectares de rieds, des milieux particulièrement riches, fragiles et emblématiques puisqu'ils constituent l'un des berceaux des actions de lutte du mouvement associatif de protection de la nature en Alsace.



Les réserves naturelles à la loupe!

Etude des grands bivalves de la RNN du Delta de la Sauer

Le CEN Alsace a réalisé une étude sur les grands bivalves, moules d'eau douce menacées et peu étudiées, dans cette Réserve Naturelle. Leur recherche à l'aide d'aquascopes et de matériel de plongée a été réalisée conjointement par la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar (SHNEC) et Tinca Environnement, grâce au soutien de nos partenaires : l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et la DREAL Grand Est.

L'étude a permis d'améliorer les connaissances sur l'état de conservation et la dynamique des populations sur le site. Elle confirme la présence de quatre espèces de grands bivalves autochtones : la Mulette renflée (*Unio tumidus*), la Mulette des peintres (*Unio pictorum*), l'Anodonte des étangs (*Anodonta cygnea*) et l'Anodonte des rivières (*Anodonta anatina*). L'état de conservation des populations des deux premières est évalué comme « moyen » et celui des deux dernières comme « mauvais ». Les étiages de la Sauer et du Rhin, la présence d'espèces exotiques envahissantes et l'eutrophisation des masses d'eau sont les menaces qui pèsent sur leurs populations.



Recherche de naïades à l'aide d'aquascope. Photo : Kévin Umbrecht.



Mulette renflée (Unio tumidus) Photo : Kévin Umbrecht.

Premières observations de nouvelles espèces exotiques envahissantes dans la RNN du Delta de la Sauer

L'étude précitée sur les grands bivalves a également donné lieu à l'observation de nouvelles espèces exotiques envahissantes dans la réserve : l'Anodonte chinoise (*Sinanodonta woodiana*), l'Ecrevisse calicot (*Faxonius immunis*) et l'Ecrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*). Une journée de prospection complémentaire a été réalisée par la suite afin de mieux connaître leur répartition dans la RNN.

Les indices récoltés indiquent que l'installation de l'Anodonte chinoise remonte certainement à plusieurs années, tandis que la colonisation par le fleuve des deux espèces d'écrevisses semble récente. L'impact de ces espèces exotiques envahissantes sur les écosystèmes aquatiques peut être particulièrement important. L'évolution de leurs populations et leur impact sur les écosystèmes aquatiques et palustres sera suivi par le CEN Alsace.

Les observations ont été réalisées par des membres du CEN Alsace, de Tinca Environnement, la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar (SCHNEC) et de l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES).



Suivi de la Grenouille des champs en RNN de la Forêt d'Offendorf

La Grenouille des champs (*Rana arvalis*) est très menacée en France où elle est seulement connue de la bande rhénane alsacienne, de la Franche-Comté et du département du Nord. Elle est en forte régression en Alsace où elle est considérée « en danger critique » d'extinction. Seules de très rares observations (individus subadultes, écoute nocturne, ADN environnemental) documentent la présence de l'espèce dans le massif forestier d'Offendorf.

Afin de mieux connaître l'état de la population d'Offendorf, le CEN Alsace mène depuis 2020 une campagne de recherche des sites de reproduction par une méthode d'ADN environnemental (ADNe). Le bilan de la campagne 2022 est très encourageant puisque les résultats ont permis d'identifier deux sites de reproduction potentiels de la grenouille des champs dans la RNN. La recherche ADNe sera poursuivie en 2023 afin d'identifier plus finement les sites et les périodes de reproduction, des éléments indispensables avant de pouvoir évaluer l'effectif de la population par des méthodes complémentaires.

Suivi de la prairie en RNN de la Forêt d'Erstein

Pour permettre d'évaluer les effets liés à la restauration de la prairie en RNN de la forêt d'Erstein, un suivi a été mis en place avant et après les travaux. En 2022, le CEN Alsace a ainsi effectué 11 relevés de végétation. La comparaison entre les années permet ensuite de comprendre l'évolution de la végétation.

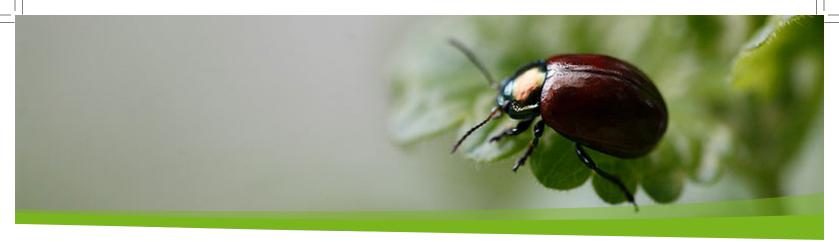
Le résultat confirme notre impression : sauge des prés, lotier corniculé, œillet des chartreux, polygales, centaurées, rhinanthes, plantains... Les fleurs typiques des prés secs de fauche ont fait un retour triomphant, en seulement trois ans ! C'est un résultat que nous n'aurions pas pu avoir aussi vite sans ensemencement. Autre signe d'une évolution positive du milieu, on observe déjà quelques orchidées, et même, dans un secteur plus humide, l'ophioglosse commun, une espèce protégée et inscrite à la liste rouge de la flore menacée en Alsace. Une fauche adaptée aux enjeux du site a été mise en place et permettra encore d'améliorer son état de conservation à moyen terme.

Suivi des poissons en RNN de la forêt d'Offendorf

A l'instar de la macrofaune benthique et de la végétation aquatique, les variations des populations piscicoles dépendent des caractéristiques et des modifications du milieu aquatique où elles se développent. Ce suivi a été conduit en 1994, 1999, 2000, 2006 et 2017 sur 4 stations réparties dans l'ensemble du massif d'Offendorf et a été reconduit en 2022.

Malgré la mise en place de nouvelles lois de manœuvre à partir de fin 2019, les résultats du suivi réalisé 2022 confirment d'une part, l'arrivée de nouvelles espèces (Gobies et Silure) et d'autre part, la forte régression des espèces rhéophiles (ex : Vandoise, Saumon atlantique...). Il montre également la progression de certaines espèces telles que la Loche de rivière, qui apprécient particulièrement les fonds sablonneux et limoneux. La présence de ces espèces indique un envasement progressif du massif du Rossmoerder, dont la hauteur de sédiments fins peut dépasser 1 mètre à certains endroits, ce qui est particulièrement conséquent.

Bien que des travaux de reconnexion du Rhin au Rossmoerder aient été menés en 2015, et que les Lois de manœuvre aient été revues en 2019, le massif forestier d'Offendorf est en perte progressive de son caractère alluvial. Pour retrouver une dynamique alluviale, il faudrait des actions de restauration ambitieuses. Des études devront être menées pour identifier ces possibilités de restauration.



Suivi du projet Rhinaissance en RNN de l'Île de Rhinau

Une étude de faisabilité du projet Rhinaissance, impulsée par la commune de Rhinau et financée par la Région Grand Est et le Regierungspräsidium de Freiburg dans le cadre d'un financement INTERREG a été réalisée entre 2020 et 2022. Elle vise l'identification de scénarios ambitieux de restauration du Vieux-Rhin, de l'Île de Rhinau et du Taubergiessen. L'objectif de l'étude est de proposer des scénarios de revalorisation écologique du Vieux-Rhin et des zones alluviales du Taubergiessen et de l'Île de Rhinau, avec l'ambition de devenir un projet de référence pour le réseau transfrontalier.

Un scénario pionner a été présenté lors de la cérémonie de clôture en septembre 2022. Le CEN Alsace salue la plupart des opérations proposées dans cette étude, d'autant plus qu'une bonne partie d'entre elles se base sur les propositions du plan de gestion 2019-2023 de la Réserve Naturelle Nationale de l'Île de Rhinau. Des études et concertations complémentaires seront réalisées pour affiner les options de restauration envisagées.

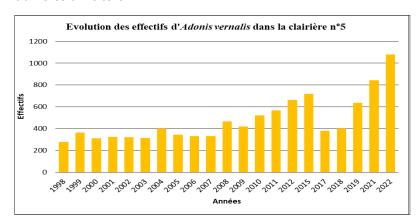
Suivi de l'Adonis du printemps (Adonis vernalis L.) dans la RNR de Heiteren

L'Adonis du printemps est une espèce patrimoniale protégée au niveau national par arrêté depuis 1982. Elle est classée comme « quasi menacée » sur la Liste rouge Française et comme « en danger » sur la Liste rouge Alsacienne. En effet, il n'y a que quelques stations d'Adonis en Alsace et elles sont toutes localisées dans la Réserve Naturelle Régionale du Hardtwald à Heiteren. Cette espèce fait l'objet de comptages depuis 1998. Depuis 2011, ce suivi annuel est réalisé dans le cadre d'un partenariat entre le Conservatoire et le Lycée du Pflixbourg à Wintzenheim. Il permet d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion des clairières mises en place par le Conservatoire.

Le comptage consiste à piqueter chaque pied d'Adonis qui compose la touffe afin de les compter et de les géolocaliser. Des cartes sont réalisées chaque année pour voir l'évolution des populations. Ci-dessous un graphique de l'évolution des effectifs recensés dans une des clairières à Heiteren :



Adonis du printemps (Adonis vernalis). Photo: L. THIEBAUT - CEN Alsace





Mise en œuvre du protocole avec les élèves. Photo : L. THIEBAUT- CEN Alsace

Suivi de l'Alchemille de Hoppe (*Alchemilla hoppeana*) dans la RNR de la forêt des volcans à Wegscheid

Un suivi de l'Alchemille de Hoppe, espèce patrimoniale, a été réalisé dans cette réserve naturelle régionale. Il a permis la mise en place d'exclos pour préserver les stations identifiées (voir rubrique **Gérer**).





Suivis écologiques des espaces naturels gérés

Suivis écologiques participatifs

Un nouvel appel à bénévoles naturalistes a été lancé en 2022 par le CEN Alsace afin d'améliorer nos connaissances dans le secteur de la bande rhénane nord, et dans le secteur de la basse vallée de la Thur à Cernay. Au total, une douzaine de sorties réparties entre les mois de mai et août ont permis d'actualiser des données faune/flore dans ces deux secteurs.

Ces inventaires ont permis de partager des moments conviviaux, mais également de renforcer les réseau et les échanges de connaissances. Les informations récoltées permettent de mieux évaluer, suivre et adapter la gestion. Elles seront également valorisées lors du prochain renouvellement des plans de gestion.



Bénévoles lors de la sortie de lancement à Cernay Photo : E. SCHORR - CEN Alsace

Suivis écologiques participatifs dans les RNN

Plusieurs suivis scientifiques participatifs, ouverts à des bénévoles naturalistes, ont été organisés dans les Réserves nationales gérées par le CEN Alsace en 2022 :

- Bilan stationnel de plantes patrimoniales de la prairie du Grosswoerth (RNN du delta de la Sauer);
- Bilan stationnel de plantes patrimoniales des vasières de la Sauer et du Felsengrund (RNN du delta de la Sauer);
- Contribution à l'inventaire des bryophytes sur les berges exondées (RNN du delta de la Sauer).

Suivi des Hyménoptères



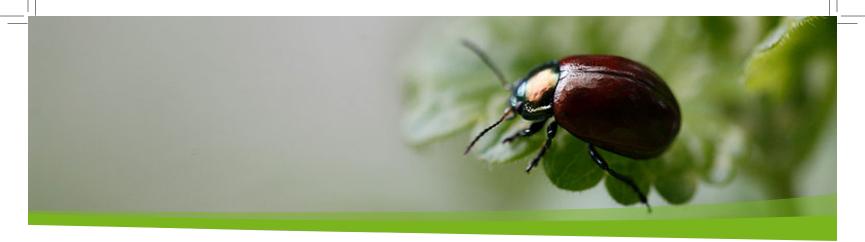
Un inventaires des Hyménoptères, principalement des abeilles sauvages, a été réalisé sur le Wormspel à Metzeral, l'Ancien terrain militaire à Volgelsheim et la colline du Bollenberg à Rouffach. Au total, 94 espèces ou groupes d'espèces ont pu être inventoriées.

Abeille. Photo: Ravier-Nagel

Participer à l'amélioration des connaissances en dehors des espaces naturels gérés

Suivi du Damier de la Succise dans le Ried de la Schernetz

Dans le cadre de la Déclinaison Régionale Grand Est du Plan National d'Actions en faveur des papillons de jours menacés, un suivi du **Damier de la succise (***Euphydryas aurinia***)** a été réalisé en 2021 dans le secteur du Ried de la Schernetz à Epfig, et reconduit en 2022. L'objectif principal de ce suivi était de mieux déterminer les stations de reproduction du Damier de la Succise, en réalisant des prospections des chenilles, des imagos et des nids communautaires.



Les prospections de terrain réalisées en 2022 ont permis de retrouver le Damier de la Succise, mais uniquement sur une station et avec un effectif faible d'imagos. Cette situation met en lumière l'importance de préserver des sites propices au développement du Damier de la Succise, tels que des milieux ouverts à proximité directe de milieux boisés, haies, fourrés. Il est également indispensable que ces sites offrent la plante nourricière des chenilles, la Succise des prés (*Succisa pratensis*), mais également des plantes nectarifères pour les adultes.



Damier de la Succise (Euphydryas aurinia) Photo : E. SCHORR - CEN Alsace



Bacchante (*Lopinga achine*). Photo: L. Dietrich - CEN Alsace

Papillon de l'année : la Bacchante (Lopinga achine)

Cette année, c'est *Lopinga achine*, la Bacchante, qui a été mise à l'honneur dans le cadre de l'action « Papillon de l'année ». Ainsi, une formation à destination des bénévoles naturalistes, sur l'écologie et la reconnaissance de la Bacchante, a été effectuée. Suite à cette formation, de nombreuses sorties de terrain, en groupe et/ou en solo, ont été organisées pour rechercher l'espèce sur des stations connues et sur des stations historiques afin de mieux cerner sa répartition actuelle.

Actions d'initiation et de formation naturaliste



Formation « Papillons de jour »

Dans le cadre de la Déclinaison Régionale Grand Est du Plan National d'Actions en faveur des Papillons de jour, une formation à l'écologie et à la reconnaissance des familles de rhopalocères, à destination des observateurs débutants, a été réalisée en visioconférence.



Gérer

Les espaces naturels gérés par le CEN Alsace nécessitent une gestion adaptée aux enjeux écologiques qui s'y trouvent. La gestion est définie par des documents appelés « plans de gestion », réalisés sur des bases scientifiques grâce à la connaissance des espèces et du fonctionnement des milieux naturels. La gestion prend également en compte d'autres enjeux liés par exemple aux activités humaines sur le site ou aux limites d'ordre économique. La mise en œuvre de la gestion est réalisée grâce à l'équipe des techniciens et des conservateurs bénévoles.

La gestion des sites conventionnés

Pour la gestion courante des sites, le CEN Alsace bénéficie de subventions de la part de ses partenaires. Les travaux d'entretien des sites combinent une large palette d'interventions :

- Gestion en régie interne par les Techniciens PGEN et les Conservateurs bénévoles
- Convention de gestion avec d'autres acteurs du territoire (prestataires agricoles)
- Contrat de prestation avec des structures d'insertion et des entreprises
- Organisation de chantiers nature avec des bénévoles.

La gestion courante des sites

Conventions et prestations en 2022

Le CEN Alsace associe directement les acteurs locaux à la gestion des espaces naturels. C'est pourquoi des conventions et des prestations sont mises en place avec des intervenants extérieurs (agriculteurs prestataires, associations, structures d'insertion, entreprises spécialisées...).

En 2022, **166 agriculteurs prestataires** agissent à nos côtés pour la préservation du patrimoine naturel alsacien. Ce sont ainsi **202 conventions** qui ont été passées avec ces acteurs locaux pour des travaux d'entretien divers (principalement fauche des prairies et entretien des lisières).



Le CEN Alsace fait particulièrement appel aux structures de l'économie sociale et solidaire pour réaliser des travaux de gestion particuliers (reméandrage de cours d'eau, réouverture de milieux...).

La gestion courante de nos milieux naturels se fait également grâce à des chantiers nature organisés tout au long de l'année et ouverts à tous (voir la rubrique « Les chantiers nature »).



Chantier nature au Schersand Photo: P. GOERTZ - CEN Alsace

La gestion des Réserves naturelles

Gestion courante dans les Réserves naturelles

La gestion de quatre Réserves naturelles nationales (RNN) et huit Réserves naturelles négionales (RNR) a été confiée au CEN Alsace, respectivement par l'Etat et la Région Grand Est. Les réserves naturelles font l'objet de travaux d'entretien courants conséquents. Ces travaux peuvent être de nature très variable : entretien des milieux naturels (fauche puis exportation de la matière via la traction animale sur les clairières de la RNR de la Forêt du Hardtwald à Heiteren, entretien des pelouses sèches par pâturage et débroussaillage dans la RNR des collines de Rouffach, entretien des haies et des pierriers par coupe sélective de rejets ligneux dans la RNR des collines de Rouffach, entretien des mares et des milieux ouverts dans les réserves naturelles rhénanes, etc.), lutte contre les espèces exotiques envahissantes, sécurisation de la fréquentation et des sentiers...

Gestion particulière dans les Réserves naturelles nationales (RNN)

• Renouvellement des panneaux d'information en RNN des forêts d'Erstein et d'Offendorf

Les panneaux d'information situés aux entrées des réserves naturelles nationales sont régulièrement entretenus par les gardes-animateurs, mais leur remplacement est parfois nécessaire. C'est pourquoi le CEN Alsace a procédé au renouvellement des panneaux d'information des RNN de la forêt d'Erstein et de la forêt d'Offendorf. En sus de ces panneaux, un panneau mettant en valeur la prairie du Tiefmattel à Offendorf a été conçu par la maison de la nature du Ried et de l'Alsace Centrale.



Panneau d'information à Offendorf.

• Remplacement de la passerelle en RNN de la Forêt d'Offendorf

Cette passerelle a été installée en 2005 lors de la création du passage à gué grâce aux travaux du programme Life Rhin Vivant. Elle a été remplacée afin de garantir la sécurité des usagers. Le garde-corps a ainsi été remplacé en 2022, et de nouvelles traverses seront posées en 2023.

• Installation d'éco-compteurs en RNN

Ces éco-compteurs permettront également de détecter d'éventuelles infractions à la réglementation (utilisation de véhicules motorisés en dehors des créneaux autorisés) afin de cibler notre travail d'information et de sensibilisation pour assurer la tranquillité des milieux et des espèces.



Passerelle après les travaux. Remplacement des traverses programmé en 2023. Photo: M. DIS-SCHOTT - CEN Alsace



Gestion des déchets en RNN de l'Île de Rhinau

La RNN de l'île de Rhinau est un milieu régulièrement inondé, parfois même plusieurs fois dans l'année, comme ce fût le cas en 2021. Les crues déposent du limon nourricier pour le milieu, mais aussi leurs lots de déchets transportés



par les flots. Il s'agit surtout de matières plastiques : emballages de toutes sortes et de toutes tailles, bouteilles, morcex de polystyrène, mais aussi cordages de péniches, etc. Des déchets délaissés par des usagers peu respectueux viennent compléter cette triste collection (bouteilles en verre, boites de conserves, emballages...)

Le CEN Alsace récolte et évacue régulièrement les déchets, soit lors des passages réguliers des agents, soit lors de journées de ramassage avec nos partenaires comme l'ESAT de Schiltigheim ou encore lors d'opérations plus ponctuelles comme en mars 2022 avec un groupe de l'IME de Diebolsheim. Par ailleurs, l'EPIDE (Etablissement Public pour l'Insertion Dans l'Emploi), qui nous apporte régulièrement son soutien dans la gestion des réserves naturelles depuis 2016, Un volume important de déchets a également assuré une journée de ramassage de déchets sur l'île.

est récolté à chaque opération. Photo: R. PETER - CEN Alsace

Gestion particulière dans les Réserves naturelles régionales (RNR)

Les huit Réserves naturelles régionales gérées font l'objet d'une gestion adaptée, qui consiste à réaliser chaque année des travaux d'entretien ou de restauration, dans le but de préserver ou d'améliorer les milieux naturels dont elles sont constituées. Ces interventions sont réalisées en application des plans de gestion de ces sites. Elles sont financées par la Région Grand Est, l'AERM, et dans certains cas grâce à des contrats Natura 2000. Quelques exemples notables sont présentés ci-après :

- Mise en place d'un exclos autour d'une population d'Alchemille de Hoppe (Alchemilla hoppeana) dans la Réserve Naturelle de la forêt des volcans à Wegscheid afin de renforcer la protection de cette espèce patrimoniale
- Renforcement de la signalétique sur la Réserve Naturelle des hautes chaumes à Wildenstein : mise en place de balises rappelant certains points de règlementation de la réserve
- Mise en place d'un panneau d'information commun pour la Réserve Naturelle Régionale de l'Im Berg, l'Aire de Protection du Biotope du Buschberg et l'Espace Naturel Sensible de l'ancienne carrière à Tagolsheim.



Intallation de l'exclos à Wegscheid Photo: L. THIEBAUT - CEN Alsace



Nouvelle balise à Wildenstein Photo: M. BATOT - CEN Alsace



Panneau d'information à Tagolsheim Photo: M. MOOCK - CEN Alsace



Travaux de renaturation

• Tourbière du See d'Urbès

En 2022, le CEN Alsace a lancé, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, d'importants travaux de réouverture de milieux palustres dans la tourbière du See d'Urbès. Ces travaux d'arrachage de rejets ligneux se poursuivront durant les trois prochaines années.

Cet ancien lac glaciaire offre un lieu de reproduction à des espèces patrimoniales comme la Sarcelle d'hiver ou le Castor d'Europe. La diversité des habitats aquatiques permet l'existence d'un cortège d'espèces de libellules et d'amphibiens particulièrement fourni. Des plantes typiques des milieux palustres, comme l'Utriculaire citrine ou la linaigrette à feuilles larges, s'y développent.



Les rejets ligneux après l'arrachage. Photo: L. THIEBAUT - CEN Alsace

Ancien terrain militaire de Volgelsheim

En 2022, le CEN Alsace a entrepris d'importants travaux de réouverture de pelouses sèches à Volgelsheim. Les travaux ont démarré en novembre 2022 et ont permis des réouvertures conséquentes d'environ 2ha de pelouses sèches. Pour ce faire, se sont succédés : le marquage précis des zones à traiter et des espèces à conserver ; le broyage et l'abatage des ligneux ; le rognage des souches et l'exportation de la matière.

Pour donner de la continuité à cette action de réouverture, un pâturage ovin extensif est mis en place sur le site.



Travaux de réouverture à Volgelsheim. Photo : L. THIEBAUT - CEN Alsace

Pelouses sèches au Jesselsberg

La restauration des pelouses sèches est une action inscrite dans le plan de gestion du site du Jesselsberg. En 2022, des arbres ont été abattus dans le parc des chèvres, puis broyés à l'aide d'une déchiqueteuse qui transforme directement le bois en plaquettes, évacuées du site en vue d'être utilisées pour des chaudières.

Ce chantier a été réalisé par une entreprise prestataire. Il a permis de débarrasser le parc des essences d'arbres qui avaient envahi ce versant de la colline : pins et robiniers principalement. Ainsi, le paysage retrouve l'aspect du milieu ouvert typique des collines calcaires du Piémont des Vosges.



Restauration du Jesselsberg à Soultz-les-Bains Photo : P. GOERTZ - CEN Alsace



• Zone humide des Turnipsenmatten à Blaesheim

Les travaux de restauration de la zone humide des Turnipsenmatten se sont poursuivis en 2022.

Après une première opération de broyage des zones ouvertes en 2021 au moyen d'un broyeur forestier, et le démontage de l'ancien abri à bestiaux, ce sont les secteurs colonisés par la végétation forestière qui ont fait l'objet de travaux.

Des réouvertures ont été réalisées afin d'améliorer la fonctionnalité du site en tant que zone humide, c'est-à-dire dans l'objectif d'augmenter et optimiser ses fonctions d'épuration, stockage et transfert de l'eau. L'objectif est aussi de restaurer une végétation prairiale diversifiée favorable à la biodiversité, notamment en remettant en lumière les zones les plus basses du site. C'est à ces endroits humides que l'on espère observer un jour des espèces patrimoniales (espèces rares et/ou menacées) telles que l'Œillet superbe, l'Orchis des marais, l'Iris de Sibérie ou encore le Séneçon des marais.

Des ouvertures ont été réalisées dans les lisières boisées séparant le site des prairies voisines dans le but de faciliter les déplacements des papillons (et autres invertébrés) et la dispersion des graines des plantes par le vent d'une prairie à l'autre.

Des haies et bosquets ont été préservés pour les oiseaux (mésanges, pics...) et petits mammifères (blaireaux, hérissons...).

Les bois coupés ont été valorisés sous forme de plaquettes de bois pour le chauffage et de bois raméal fragmenté (BRF) destiné au paillage. Les souches ont été broyées pour permettre les futures fauches.



Broyage des souches Photo : M. MOOCK - CEN Alsace



Récolte de semences au Lottel Photo : M. MOOCK - CEN Alsace

Parallèlement à ces travaux sur le site, une récolte de semences a été effectuée sur la prairie humide du Lottel à Geispolsheim, également gérée par le CEN Alsace. Ces semences locales seront semées dans les endroits impactés par les travaux.

La poursuite des travaux est prévue pour 2023 avec l'aménagement de mares et de dépressions humides. Des opérations d'étrépage seront également réalisées. Ces dernières consistent à enlever la couche superficielle du sol pour le rajeunir et favoriser la germination des graines d'espèces patrimoniales qui y seraient encore présentes.

La zone humide des Turnipsenmatten pourra alors retrouver son ancien aspect de prairie typique du Bruch de l'Ehn et de l'Andlau.



Natura 2000

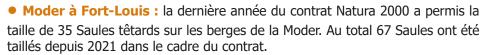
Natura 2000 est l'un des outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité. En France, chaque ayant droit peut s'investir par la signature de contrats et de chartes Natura 2000.

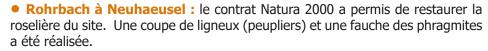
En 2022, le CEN Alsace bénéficie de **6 contrats** qui permettent de disposer de fonds afin de gérer des espaces naturels d'intérêt communautaire ou abritant des espèces à forts enjeux. En complément, des chartes sont en cours sur **538** parcelles. Ces dernières engagent le CEN Alsace à respecter de bonnes pratiques écologiques.

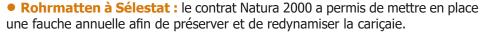


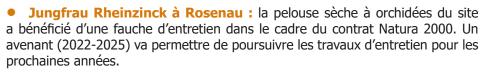


PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité









• Obere Au à Saint-Louis : le contrat Natura 2000 sur ce site permet la restauration d'une pelouse sèche à orchidées colonisée par les Robiniers fauxacacia. Un avenant du contrat Natura 2000 (2022-2025) a également été déposé afin de poursuivre les travaux au sein de la pelouse sèche.







Avant/après la fauche annuelle sur le site de Rohrmatten. Photo : T. FUCHS - CEN Alsace



Pâturage ovin à Rouffach. Photo : M. MOOCK - CEN Alsace



Valoriser

La valorisation des actions du Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace passe par la sensibilisation des publics. La sensibilisation du grand public à la nature et à l'environnement, la mise en avant des actions du CEN Alsace auprès des autres associations, le partage des données et études scientifiques réalisées par le CEN Alsace au monde scientifique... toutes ces actions sont indispensables à la pérennisation de la protection de la nature dans sa globalité.

Revue de presse

Les activités du CEN Alsace s'étendent à l'ensemble de l'Alsace et sont largement relayées par les médias. En 2022, on compte **67** articles, reportages, annonces... faisant référence au CEN Alsace (chantiers nature, visites guidées, acquisition ou location de sites...).

Les Conservateurs bénévoles jouent un rôle important concernant les mentions dans la presse. En effet, nombreux sont ceux qui contactent la presse locale afin d'informer d'un chantier nature à venir, ou de rédiger un article décrivant le chantier. Les journalistes assistent parfois même aux chantiers nature sur l'invitation du Conservateur bénévole. Les bénévoles permettent au CEN Alsace de s'inscrire dans la vie médiatique alsacienne.

Conférence de presse pour le lancement officiel de la souscription « Forêts »

Le 7 juin à Balschwiller, une conférence de presse a été organisée sur l'un des sites gérés par le CEN, afin de communiquer sur la nouvelle souscription « Forêts ». Cet événement a rassemblé une trentaine de personnes, dont plusieurs élus. Le lancement de la souscription a ainsi été relayé dans la presse papier et en ligne, incitant les donateurs à souscrire des parts permettant à l'association d'acquérir des espaces naturels forestiers. Cette souscription s'inscrit dans une stratégie spécifique de préservation des forêts anciennes et matures d'Alsace adoptée par le CEN. La préservation de ces derniers réservoirs de biodiversité exceptionnels est en effet un enjeu majeur.

Le Conservatoire d'espaces naturels invite les Alsaciens à sauver les forêts anciennes. L'Oquevalent frages de la conservation de la conservation

Article sur le lancement de la souscription Forêts dans l'Alsace du 9 juin 2022.

Le See d'Urbès sur nos écrans

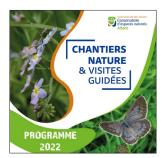
En 2022, des images de la tourbière du See à Urbès étaient visibles dans 3 émissions différentes! Deux d'entre elles (journal télévisé de France 3 Alsace et Alsace 20) concernaient l'appel aux dons, en partenariat avec la fondation du patrimoine, pour financer les travaux de restauration de cette tourbière lacustre d'origine glaciaire. L' occasion pour l'un de nos techniciens d'expliquer l'intérêt de ces travaux, qui permettent de maintenir l'état de conservations des habitats abritant un riche cortège d'espèces, dont des espèces patrimoniales telles que la Sarcelle d'hiver ou le Castor d'Europe.



Une chargée d'étude, un technicien et un conservateur bénévole du CEN Alsace ont également pu faire une présentation globale de ce site et de ses qualités écologiques dans l'épisode d'Enquête de région (France 3) du 26 octobre 2022, consacré à la biodiversité dans le Grand Est.

Le montant de la cagnotte est presque atteint mais il est encore temps de faire un don pour soutenir ce projet : https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/la-tourbiere-du-see-durbes.

Publications



Comme chaque année, le Conservatoire met à disposition un calendrier des Chantiers nature et Visites guidées. Au total, 4000 tirages ont été effectués, dont environ 1 800 pour nos membres. Un exemplaire est également consultable sur notre *site internet*!

Plusieurs outils de communication ont permis de multiplier les réseaux pour le partage du **programme des Chantiers nature et Visites guidées**, notamment avec le site web, la page Facebook, le site « J'agis pour la Nature » (un site qui permet de trouver des activités nature près de chez soi), ainsi qu'à travers les programmes et les partenaires du CEN Alsace. Ce programme a également été intégré au *calendrier des Sorties natures* d'Alsace Nature, ainsi que dans ceux de certaines structures locales (Maisons de la Nature par exemple).

Communication

Afin de présenter les 4 Réserves Naturelles Nationales gérées par le CEN Alsace, un **nouveau Roll-up** a été réalisé. Le CEN Alsace a également fait l'acquisition d'une tonnelle permettant que l'association soit bien identifiée lors de sa présence sur des événements.

Le **site internet du CEN Alsace** est régulièrement mis à jour et permet d'accéder à de nombreuses informations et documents sur nos actions, notre fonctionnement, les chantiers nature et visites guidées, les projets... mais aussi un système d'adhésion en ligne! Pour le consulter: www.conservatoire-sites-alsaciens.eu.

Le CEN Alsace est également présent sur 4 réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube) sur lesquels sont publiées nos actualités, photos et vidéos de nos sites et nos actions... Vous pouvez vous abonner à nos pages pour suivre l'activité du Conservatoire et nous exprimer votre soutien!



Elaboration d'une stratégie de communication et d'animation des RNN

Jusqu'alors, les actions d'animation réalisées par le CEN Alsace sur les RNN se limitaient essentiellement à des visites guidées au grand public et à des interventions ponctuelles en milieu scolaire, professionnel ou associatif à la demande. Afin de faire évoluer ce nouveau champ d'activités, le développement d'une **stratégie de communication et d'animation des RNN** s'est avéré nécessaire avec le recrutement d'un Animateur en éducation environnementale et développement durable (EEDD).

Cette stratégie prévue pour les trois prochaines années vise à « renforcer l'ancrage territorial des réserves naturelles nationales et des actions du CEN Alsace au niveau local ». Pour atteindre cet objectif, le CEN Alsace aura à « améliorer le niveau de connaissance et d'intérêt de l'ensemble des parties prenantes sur les réserves naturelles, leurs enjeux et les actions du CEN Alsace ». Trois axes d'intervention ont ainsi été définis à partir d'un diagnostic réalisé auprès des riverains et des parties prenantes des réserves naturelles. Il s'agit :

- 1. d'améliorer le niveau de connaissance des populations riveraines, y compris les scolaires, les usagers sur les thèmes de la réserve naturelle et des actions du conservatoire,
- 2. de renforcer les relations avec les partenaires institutionnels, scientifiques et techniques,
- 3. de renforcer nos capacités en termes de communication interne et externe.



Animation et sensibilisation

Animation auprès des élèves du lycée agricole d'Obernai

Des élèves en terminale « Aménagement » du Lycée agricole d'Obernai se sont rendus sur la colline du Jesselsberg, à Soultz les Bains, afin de comparer la végétation présente dans le parc à chèvre par rapport à celle située dans des secteurs de fauche traditionnelle (tracteur avec faucheuse à disque). Les jeunes botanistes du jour ont appris à reconnaître les orchidées sauvages, puis ont réalisé des inventaires comparatifs entre les secteurs pâturés et fauchés. Ce fût une belle expérience de terrain, pleine de découvertes et d'enseignements.



Inventaire d'orchidées avec les élèves du LEGTA d'Obernai (67) Photo : P. GOERTZ - CEN Alsace

Initiation à la nature pour les enfants de la Maison d'Enfants des Apprentis d'Auteuil

Par une belle fin d'après-midi de juillet, 6 jeunes enfants de la Maison d'Enfants des Apprentis d'Auteuil (MECS) de Strasbourg ont découvert le site naturel du Jesselsberg.

Ce centre a organisé une semaine de sensibilisation à l'écologie, et a sollicité le CEN Alsace pour une initiation à la nature adaptée aux enfants. Accompagnés par 2 éducateurs et la conservatrice bénévole du site, ils ont pu observer les nombreux insectes et papillons qui butinaient les fleurs, avec enthousiasme et intérêt.

Animation sur les Azurés des Paluds et de la Sanguisorbe

L'Azuré des paluds et l'Azuré de la sanguisorbe sont deux papillons dont les populations sont en forte régression du fait de leur écologie complexe faisant intervenir une planté hôte unique et une fourmi hôte spécifique. Dans le cadre du projet INTERREG Espèces animales en danger, une animation grand public « le crépuscule des azurés » leur était dédiée.

Organisée par le Parc naturel régional des Vosges du Nord en collaboration avec le CEN Alsace, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn et la commune de Lembach, cette animation a mené le grand public à la découverte des azurés et à la recherche de la Sanguisorbe officinale dans une prairie de Lembach. Puis un ciné-débat autour du film « Un petit coin de paradis » de Jan Haft a été proposé.

Montage d'un projet avec le Conseil Municipal des Enfants d'Erstein

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) d'Erstein a bénéficié d'une visite guidée le 30 août dernier en Réserve naturelle nationale de la forêt d'Erstein. Cette journée a permis d'aborder un projet ambitieux que le CME souhaite porter en

faveur de la réserve naturelle. Ce projet vise à identifier et mettre en œuvre une opération de leur choix inscrite au plan de gestion de la réserve naturelle afin de protéger, gérer et valoriser la réserve naturelle.

Pour ce faire, des visites de terrain seront à nouveau organisées durant l'année scolaire 2022-2023 par le CEN Alsace et ses partenaires ; elles permettront aux enfants d'étudier la faune, la flore, les milieux de la réserve naturelle et de s'approprier les enjeux de gestion et ainsi de définir des actions concrètes à mettre en œuvre en faveur de cet espace d'exception.



Visite du CME d'Erstein sur la RNN de la forêt d'Erstein. Photo : R. PETER - CEN Alsace



Les 25 ans de la Réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer!

Créée le 2 septembre 1997, la réserve naturelle a fêté son 25ème anniversaire en 2022. Cette date anniversaire est une belle opportunité de valoriser ce patrimoine naturel riche et unique lors d'évènements organisés sur l'année scolaire 2022-2023 (*programme complet disponible en ligne*).





Au préalable, une illustratrice strasbourgeoise a créé une identité visuelle. Plusieurs supports (affiches, flyers, etc.) ont été réalisés à partir d'espèces animales et végétales emblématiques de la réserve et des milieux humides, comme le saule, qui a été choisi comme logo, ou encore le martin pêcheur, que l'on retrouve sur des affiches.

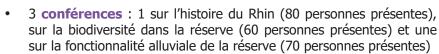
En 2022, le CEN Alsace a développé en partenariat avec le Collectif Sonya (sonyapodcast.com) une balade sonore, qui permet aux visiteurs de découvrir la Réserve naturelle du Delta de la Sauer, son histoire et ce qu'elle renferme de façon ludique et immersive. Tout au long de la balade, écouteurs aux oreilles, on y découvre l'histoire de la réserve, des anecdotes sur la faune et la flore, des ambiances sonores, le tout agrémenté par-ci par-là d'éléments de questionnement et de fiction. Ce dispositif est gratuit et accessible à tous en suivant le lien: Balade sonore du Delta de la Sauer.

Retour sur les 30 ans de la Réserve naturelle nationale de l'Île de Rhinau

Célébrer le 30ème anniversaire d'une réserve naturelle est une belle occasion de la faire connaître et de rappeler sa richesse auprès d'un large public. A ce titre, le CEN Alsace, gestionnaire de la réserve naturelle de l'île de Rhinau depuis sa création, a concocté, en partenariat avec les communes de Rhinau, Schoenau et Sundhouse et les autres partenaires de la réserve naturelle, un programme d'activités varié tout au long de l'année, aussi bien destiné au grand public qu'aux groupes scolaires.

Le programme a démarré le 10 novembre 2021 avec l'inauguration d'une exposition photo sur la biodiversité de la réserve naturelle, dont les clichés ont été pris par des photographes amateurs locaux. Cette exposition a également été affichée dans les communes de Schoenau et Sundhouse pendant plusieurs semaines pour

poursuivre son itinérance tout au long de l'année dans plus de 10 lieux différents tels que le collège des « deux rives » à Rhinau, sur les grilles de la sous-préfecture à Sélestat ou les locaux de la DREAL. Ensuite se sont succédées :



- Des visites guidées avec l'ensemble des classes de l'école primaire du Centre de Rhinau (soit environ 84 enfants)
- Des visites quidées grand public
- Une journée festive lors de la journée mondiale pour la biodiversité le 22 mai 2022 au niveau des écluse et sur l'ensemble de l'île de Rhinau. Un parcours était organisé avec nos partenaires tel que Bufo, EDF, l'OFB, la LPO, la fédération de pêche, etc. Cet évènement a bénéficié à 400 personnes sur l'ensemble de la journée.



Inauguration de l'exposition photo le 10 novembre 2021 à Rhinau. Photo : CEN Alsace







Quelques photos de la journée festive et ses différents stands. Photos : Blandine Schaffner, Thomas Voegel - CEN Alsace.



Visites guidées et sorties nature

Visites guidées

Dans les Réserves naturelles nationales (RNN)

Chaque année, de nombreuses visites guidées sont organisées par le CEN Alsace dans les Réserves naturelles nationales rhénanes. Les gardes animateurs des réserves accueillent le public pour leur faire découvrir les particularités des milieux, de la faune et de la flore de ces réserves, témoins de la grande diversité qu'offrait le Rhin auparavant.

Sur les 4 RNN en 2022, le CEN Alsace a organisé, **76 animations** dont **33 visites guidées** destinées au grand public, et **29 animations en milieu scolaire** ont eu lieu. En plus, le CEN Alsace a organisé **4 visites guidées auprès d'acteurs institutionnels** (élus locaux et européens), **4 conférences**, et a participé à **5 manifestations locales**. Au total, **1645 adultes** et **763 enfants** ont bénéficié d'une animation. Ces actions contribuent à la sensibilisation et l'éducation à la nature du grand public.

• Visite du service Espaces verts et de nature de la Ville de Strasbourg en RNN du Delta de la Sauer

Le CEN Alsace a accueilli le temps d'une demi-journée l'équipe de la ville de Strasbourg en charge des espaces verts et notamment des 3 Réserves Naturelles Nationales situées sur le territoire de la ville. Cette journée de cohésion des salariés du service Espaces verts avait comme autre objectif d'échanger entre gestionnaires autour des problématiques liées à la conservation et à la gestion des réserves naturelles nationales, et de développer des synergies d'action. Des idées ont émergé et les échanges se sont poursuivis après cette visite.

• Visite des élèves de l'école primaire d'Offendorf dans la réserve naturelle nationale de la Forêt d'Offendorf

Des visites guidées ont été organisées tout au long de la fin d'année scolaire 2021-2022 avec 6 classes de l'école d'Offendorf. Au total, 132 élèves ont pu découvrir les paysages et les mystères de la réserve naturelle et y admirer la faune et la flore de ce site préservé.

Ces visites ont été l'occasion de leur expliquer le fonctionnement d'une réserve naturelle et de ce que ce le statut implique pour les promeneurs, en termes de réglementation notamment. Ces sorties nous ont permis de créer du lien avec l'école d'Offendorf, lien que nous souhaitons maintenir et entretenir en proposant des visites guidées chaque année avec les classes de CM1-CM2.



Les élèves d'Offendorf en visite sur la RNN. Photo : T. VOEGEL - CEN Alsace

Dans les Réserves naturelles régionales (RNR)

• RNR des collines de Rouffach

Deux visites ont été organisées sur la RNR des collines de Rouffach, avec le Lycée agricole de Rouffach et celui de Wintzenheim.



Visite des collines de Rouffach avec les élèves du lycée agricole de Rouffach. Photo: L. THIEBAUT - CEN Alsace



Retours sur des chantiers nature

• Chantier nature à Heiteren sur la RNR de la forêt du Hardtwald.

La forêt du Hardtwald, sur la commune de Heiteren, constitue un ensemble typique de la partie sèche de la plaine alsacienne. Ses clairières naturelles offrent un intérêt botanique exceptionnel.

Le 15 janvier 2022, plus de 30 bénévoles ont participé à l'entretien des clairières steppiques de la réserve. Malgré le froid, ils ont assuré le ratissage, la mise en tas de la matière fauchée et la coupe de rejets ligneux



Mobilisation des bénévoles sur le chantier nature d'Heiteren.Photo : L. THIEBAUT - CEN Alsace



Chantier nature au Jesselsberg. Photo: P. GOERTZ - CEN Alsace

• Chantier nature sur la colline du Jesselberg

Les pelouses, les fruticées et la forêt de la colline du Jesselberg, sur la commune de Soultz-les-Bains, constituent un site naturel remarquable. Pour entretenir les pelouses sèches, le CEN Alsace a fait le choix de l'éco-pâturage. Le samedi 5 mars 2022, une petite équipe s'est retrouvée sur la colline du Jesselsberg pour un chantier nature sur ce site. Ils ont aidé le technicien du CEN Alsace à ouvrir des passages dans les taillis pour permettre la pose des filets à moutons. Ainsi le parc mobile pourra englober des zones de taillis que les moutons pourront nettoyer et qui leur offriront aussi de l'ombrage. Entretien facilité et confort des bêtes, mission accomplie pour les bénévoles !



Interventions des lycées

• Chantier nature avec le Lycée Agricole d'Obernai (LEGTA)

Trois chantiers nature sont organisés tous les ans à Obernai avec le LEGTA d'Obernai : deux chantiers en juin et septembre sur la zone humide du Buehl, et un en janvier à l'Immerschenberg sur les pelouses sèches du Bischenberg.

Ratissage, taille de haies et entretien de mare permettent de conserver ces habitats écologiques remarquables. Les élèves passent un bon moment dehors et découvrent les richesses naturelles de leur environnement.



Les élèves du LEGTA d'Obernai (67) au Buehl. Photo : G. ARNOUX

• Chantiers nature avec le Lycée de Rouffach

Le 13 novembre, dans le cadre du partenariat entre le CEN Alsace et le Lycée de Rouffach, une classe a passé une journée au cœur de la RNR des Collines de Rouffach. Visite guidée le matin et travaux de gestion des pelouses sèches l'après-midi.



Chantier avec le Lycée de Rouffach Photo: L. THIEBAUT - CEN Alsace



Chantiers nature avec le Lycée du Pflixbourg de Wintzenheim

En janvier 2022, dans le cadre du partenariat entre le CEN Alsace et le Lycée de Wintzenheim, une classe de terminale à participé à la taille des arbres fruitiers des Vergers du CEN Alsace à Ensisheim. En plus de la taille, les élèves ont participé au renouvellement des arbres en plantant dix nouveaux fruitiers hautes-tiges.

Chantiers nature avec le Lycée de Wintzenheim Photo: L. THIEBAUT - CEN Alsace

Développement d'un partenariat avec l'EPIDE

L'EPIDE (Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi) de Strasbourg est une structure qui accompagne des jeunes peu ou non diplômés et sans emploi pour trouver du travail. Participant à une visite guidée grand-public en réserve naturelle de la forêt d'Offendorf, le directeur de l'EPIDE y a vu une opportunité de réaliser des actions citoyennes avec les volontaires de l'établissement.

Encadrer des jeunes dans un espace naturel sensible nécessite une grande préparation, tant au niveau des activités possibles qu'au niveau de la protection du site. Ainsi, après un temps d'échange et de préparation, un premier chantier a été réalisé en RNN de la forêt d'Offendorf. Une équipe composée de jeunes femmes et hommes, engagés dans un processus d'insertion professionnelle, a procédé au ratissage de l'herbe coupée, suite à la fauche de la prairie du Tiefmattel. Le succès de cette opération a été tel que d'autres chantiers ont ensuite été conduits, en RNN du Delta de la Sauer cette fois-ci.



Chantier avec des jeunes de l'EPIDE. Photo : M. DISS-SCHOTT - CEN Alsace



Projet de financement participatif

Des nouvelles de l'abri des chèvres du Jesselsberg

En 2022, les travaux pour l'abri des chèvres du Jesselsberg se sont poursuivis. Cela fait une quinzaine d'années que le CEN Alsace a mis en place un pâturage permanent avec des chèvres rustiques (chèvres du Rove) sur les pelouses sèches du site du Jesselsberg à Soultz-les-Bains (67).



Au vu de la réussite de ce mode de gestion, la zone de pâturage a été étendue à 7 hectares, et le troupeau s'est agrandi : 5 nouvelles chèvres sont arrivées en 2021. Pour leur bien-être, il était nécessaire de leur construire un nouvel abri, adapté à leurs besoins. Ce projet a fait l'objet d'un appel à financement participatif ouvert jusqu'en 2021.

La crise sanitaire a retardé l'avancée du chantier, mais en 2022 la construction de la cabane a continué de progresser, notamment grâce à l'aide de bénévoles. Le 8 avril 2022, des salariés d'Uniscité ont apporté une aide précieuse. Puis, le chantier s'est poursuivi le 13 avril, grâce à un groupe d'étudiants du Foyer d'Etudiant Catholique (FEC Strasbourg). Sous la houlette de Guy Schmitt Maire de la Commune de Soultz-les-Bains, les rondins de bois ont été écorcés et fendus puis intégrés dans la construction.



La cabane se monte... Photo : J. KNITTEL - CEN Alsace



Des chèvres très impliquées. Photo : J. KNITTEL - CEN Alsace



Ecorçage des troncs avec des planes par les jeunes étudiants très motivés ! Photo : J. KNITTEL - CEN Alsace



Accompagner

L'Alsace est une région fortement peuplée et anthropisée, et la protection de la nature ne peut se faire sans prendre l'humain et ses activités en considération. Afin d'améliorer au mieux cette cohabitation, le CEN Alsace s'est fixé comme objectif d'accompagner les structures, publiques ou privées, dont l'activité a un impact sur l'environnement.

Le Service d'Information Naturaliste (SIN)

Créé en 2013, le Service d'Information Naturaliste (SIN) vise d'une part à apporter des réponses ciblées aux demandes d'information sur la biodiversité en Alsace qui nous parviennent d'horizons divers, d'autre part à permettre l'accès du public à une information de qualité, périodiquement actualisée, sur le réseau des sites protégés et gérés par le CEN Alsace.

C'est également dans ce cadre que de nombreuses actions sont valorisées à travers la réalisation de retours d'expériences, d'articles dans des bulletins communaux ou encore du tableau de bord de la Fédérations des conservatoires d'espaces naturels. En toile de fond, ce projet permet d'une part de maintenir les outils informatiques permettant la saisie et la gestion des informations mais également d'échanger avec Extrait du tableau de bord de la Fédération les différentes structures détentrices de données.



des conservatoires d'espaces naturels

LIFE Biodiv'Est, un programme au service de l'action pour la biodiversité en Grand Est

Le LIFE Biodiv'Est est un programme ambitieux dont le principal objectif est de construire les conditions pour l'action, en développant le socle nécessaire à la mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité. Le projet dans sa globalité atteint un montant de 26 471 000 € pour une période de 10 ans (2021-2031) et regroupe 14 partenaires co-bénéficiaires autour de 26 actions, dont 3 sont pilotés par les CEN du Grand Est :

Animation de la vie citoyenne et du bénévolat (Action E05) pour laquelle la CEN Alsace est chef de file, en collaboration avec le CEN Champagne Ardenne et le CEN Lorraine. La mobilisation du plus grand nombre est un facteur primordial de l'action en faveur de la biodiversité. Si de nombreux citoyens s'engagent d'ores et déjà, cette mobilisation citoyenne pourrait être renforcée, notamment par une meilleure mise en relation des citoyens souhaitant s'engager avec les structures ayant une offre de bénévolat. L'objectif de cette action est d'élaborer collectivement une stratégie d'action et des outils pour favoriser la mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité. Le CEN Alsace porte cette action, dont la coordination est assurée par une Coordinatrice vie associative et bénévolat ayant pris ses fonctions le 1er décembre 2022.



- Construction et animation d'une stratégie foncière régionale en faveur des espaces naturels (Action C05), pilotée par le CEN Champagne Ardenne, avec le CEN Alsace et le CEN Lorraine. L'objectif est de renforcer la collaboration entre les différents acteurs du foncier afin de gagner en efficacité. Une stratégie désignant les régions naturelles prioritaires et les acteurs les mieux qualifiés pour assurer leur gestion devra être élaborée collectivement. C'est un véritable leitmotiv pour les CEN : une préservation pérenne des milieux et donc de la biodiversité passe par la maîtrise foncière.
- Construction et l'animation d'un pôle de gestion des milieux en Grand Est (Action C06), pilotée par le CEN Lorraine, avec le CEN Alsace et le CEN Champagne Ardenne. Cette action vise à fédérer les gestionnaires du Grand Est au sein d'un réseau favorisant échanges et partages autour de la gestion des milieux naturels. Plateforme numérique, banque de ressources, guides techniques... sont autant d'outils que le pôle de gestion a vocation à développer. En 2022, les premiers travaux sur deux guides techniques ont été amorcés pour une finalisation en 2023 et 2024.

Vers la création d'une nouvelle Réserve naturelle régionale à Bischoffsheim, Rosenwiller et Obernai



Le projet de création de la Réserve naturelle régionale des **Collines sèches du Bischenberg, de l'Immerschenberg et du Holiesel** sur les communes de Bischoffsheim, Rosenwiller et Obernai initié en 2018 suit son cours. Après une réunion de concertation ayant rassemblé tous les acteurs directement concernés par le projet autour de la table, le nom et le périmètre de la future réserve ont été validés.

La rédaction du dossier de classement et du règlement ainsi que les phases de concertation du public ont été lancées en 2023 pour une création officielle attendue la même année.

Projet Interreg : Espèces animales en danger !

Le **projet INTERREG Espèces animales en danger** au sein de la Réserve de biosphère transfrontalière (RBT) Vosges du Nord – Pfälzerwald a vu le jour en 2020 sous l'impulsion du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Ce programme d'une durée de 3 ans a pour enjeux la sauvegarde de l'Ecrevisse des torrents, de l'Azuré des paluds et de l'Azuré de la sanguisorbe, des chauves-souris anthropophiles (principalement le Grand murin) ainsi que la préservation de leurs habitats.

La participation du CEN Alsace concerne principalement le volet Maculinea, aux côtés du SYCOPARC et du GNOR (Gesellschaft für Naturschutz und Ornithologie Rheinland-Pfalz) qui intervient sur le territoire allemand.

L'analyse foncière réalisée en 2022 a permis de définir la stratégie foncière à mettre en œuvre dans le cadre du projet. De nombreux échanges avec les acteurs locaux (Chambre d'Agriculture, SAFER, Collectivité européenne d'Alsace, SDEA, communes, etc.) ont été menés pour la mise en œuvre de cette stratégie foncière. Ainsi, la maitrise foncière des premiers sites est actuellement en discussion et les premières opérations de restauration ont pu être réalisées.





Azuré des paluds (*Phengaris nausithous*) sur Sanguisorbe (*Sanguisorba officinale*) Photo: A. MULLER - CEN Alsace



Plan d'actions en faveur des papillons de jours

Les **Plans nationaux d'actions (PNA)** sont des outils stratégiques du Ministère en charge de l'Environnement qui visent à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable les populations des espèces menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier. Ce dispositif est sollicité lorsque les outils réglementaires de protection de la nature sont jugés insuffisants pour rétablir une espèce ou un groupe d'espèces dans un état de conservation jugé favorable. Actuellement, 81 PNA sont en cours à l'échelle nationale, dont 18 sont déclinés en Grand Est (ou dans les anciennes régions).

Le PNA en faveur des papillons de jour (2018-2028), rédigé par la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes et l'OPIE (Office pour les insectes et leur environnement), est en cours de déclinaison à l'échelle régionale par les trois CEN (CEN Alsace, CEN Champagne-Ardenne et CEN Lorraine). La réalisation de cette déclinaison nécessite un travail d'animation important entre les différents acteurs. Elle s'articule autour des grands axes suivants : Animer ; Connaitre et suivre les populations ; Gérer et Protéger ; Communiquer.

En 2022, les actions réalisées concernaient principalement le volet « connaissance et suivi de populations » (voir la rubrique « **Connaitre** ») ainsi que le volet « communiquer ».

Dans le cadre de ce dernier volet, les principales actions réalisées sont :

- une session de formation à l'écologie des papillons, les milieux dans lesquels ils peuvent être observés, les difficultés d'identification, le sexage, etc., à destination des observateurs naturalistes débutants en rhopalocères ;
- La publication d'articles sur le page Facebook du CEN Alsace et dans la lettre d'information de Faune-Alsace;
- une affiche « Les papillons de jour et Zygènes » pour la présentation des enjeux papillons au début des chantiers nature ciblés « papillons ».



Eviter, réduire, compenser, accompagner (ERCA)

Le développement des territoires entraîne des aménagements qui affectent parfois de manière irréversible les milieux naturels, les espèces qui y vivent et les services écosystémiques associés. La localisation et l'ampleur de ces aménagements sont évaluées et autorisées par l'État dans le cadre défini par le code de l'Environnement.

Ce cadre législatif oblige l'aménageur à produire une étude d'impact qui vise à **réduire**, **éviter** et **compenser** les effets négatifs sur l'environnement. Cette démarche l'oblige à compenser les impacts résiduels sur la biodiversité n'ayant pu être évités ou réduits, par des mesures équilibrées au regard de l'ampleur et de la durée de l'impact sur la biodiversité. La loi « pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » du 8 août 2016 a réaffirmé les principes de cette doctrine et renforcé les modalités de sa mise en œuvre.

A l'échelle nationale, les **Conservatoires d'espaces naturels** disposent d'une charte éthique. En Région Grand Est, les trois conservatoires d'espaces naturels ont précisé leurs modalités d'implication, notamment au regard de la procédure d'instruction des dossiers dans le cadre du plan quinquennal. Le CEN Alsace s'occupe notamment de Mesures Compensatoires Environnementales liées à l'extension de la ligne LGV Est, à l'extension de gravières ou à la création d'aménagements (route, ligne de tram, bâtiments...).

Le CEN gère actuellement 21 sites en mesures compensatoires représentant une surface totale de 132 ha. De nouvelles compensations sont en cours d'étude pour une intégration future au réseau des sites protégés et gérés par le CEN.



Nouveau site à Schweighouse-sur-Moder

Le CEN Alsace a été sollicité par le Crédit Mutuel Aménagement Foncier (maître d'ouvrage) pour accompagner la mise en œuvre des mesures compensatoires liées à l'aménagement des lotissements « Krautgarten » et « Haslen » sur la Commune de Schweighouse-sur-Moder.

Ces lotissements ont provoqué la destruction d'habitats favorables à des espèces protégées dont une plante, la Gagée des prés (*Gagea pratensis*), et trois reptiles, le Lézard des souches (*Lacerta agilis*), la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*) et l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*).

Une partie des terrains compensatoires, propriétés communales, a été confiée en gestion au conservatoire par bail emphytéotique de 30 ans. Il s'agit de boisements, friches, prairies et cultures qui doivent être gérés en faveur des espèces impactées.



Site Haslen à Schweighouse-sur-Moder Photo: E. SCHORR - CEN Alsace



Site Hardwald à Schweighouse-sur-Moder Photo : E. SCHORR - CEN Alsace

• Restauration de la zone humide des « Turnipsenmatten » à Blaesheim

Les travaux de restauration de la zone humide des Turnipsenmatten ont bien avancé en 2022 (voir la rubrique « **Gérer** »). Le CEN Alsace s'est vu confier la restauration de cet espace naturel dans le cadre des mesures compensatoires du champ captant de Plobsheim. La commune de Blaesheim s'est engagée à mettre à disposition une ancienne peupleraie à restaurer d'environ 7,8 ha dans le Bruch de l'Andlau. De son côté, l'Eurométropole de Strasbourg s'est engagée à financer les opérations de restauration ainsi que la gestion mise en œuvre par le CEN Alsace.

• Zone d'activité EcoRhéna à Nambsheim et Fessenheim

Le Syndicat mixte ouvert pour la gestion du port rhénan de Colmar/ Neuf-Brisach (SMO) porte le projet d'aménagement d'une nouvelle zone d'activité de 82,4 ha au bord du Rhin à Nambsheim et Fessenheim.

Le CEN Alsace, déjà bien implanté sur ce territoire, a été associé dès 2018 aux pré-études environnementales, puis en 2021 pour participer à la réflexion sur la mise en œuvre des mesures compensatoires environnementales.

L'ensemble de la séquence « Éviter – Compenser – Réduire – Accompagner » du projet EcoRhéna s'est voulue exemplaire. La prise en compte des enjeux écologiques a limité le projet à environ 19 % des 440 ha propriétés du SMO et un large panel de mesures de réduction, de compensation et d'accompagnement a été défini pour une durée de 50 ans (Arrêté préfectoral du 08/04/2022).

C'est dans ce cadre que le CEN Alsace pourrait être amené à intervenir dans un futur proche.



Plan d'actions « Espèces exotiques envahissantes »

Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues comme étant la quatrième cause de l'appauvrissement de la biodiversité mondiale. Par leurs multiples impacts, elles menacent les espèces indigènes, les habitats naturels, et les services rendus par les écosystèmes. L'Etat a développé une stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes, et les CEN du Grand Est (CEN Lorraine, CEN Champagne-Ardenne et CEN Alsace) animent cette stratégie en région, en lien avec les différents acteurs.



L'ensemble des information utiles sont disponibles sur la plateforme technique régionale : www.eee-grandest.fr.

Etat d'avancement des projets depuis 2018

Communes	Pfetterhouse (68)	Chavannes-sur- l'Etang (68)	Oermingen (67)	Cleebourg 67)	Ballersdorf, Saint-Ulrich et Altenach (68)	Weiterswiller (67)	Fessenheim, Blodelsheim (68)
Sites ou projets	Obergers- chwiller	Etang du Milieu, Derrière Ies Bois, Pré Favé	Bannwald	Im Neubruch	Blasiweiher		Réhabilitation écologique de anciens bassir MDPA
	EPAGE Largue, FDAAPPMA68	EPAGE Largue, Commune, FDAAPPMA68	SDEA	PNRVN	EPAGE Largue	Commune, SDEA, PNRVN	CC Pays Rhin- Brisach, EDF, Commune
Remarques		(1)		(2)			(3)
2018							
2019							
2020							
2021		Etude APS					
							Etude APD
2022	Etude APD			Etude APD			Négociation droit d'eau
Prévision 2023					Etude diagnostic		Négociation droit d'eau
		Pré Favé		Fin de proiet			-

- (1) Acquisitions 2007, 2009, 2014 et 2015
 (2) En parallèle, site d'élevage de l'Ecrevisse des torrents (convention CEN Alsace PNRVN 2021)
 (3) Projet initié en 2006, étude de faisabilité 2007-2010

Phase d'animation et maîtrise foncière et/ou préfiguration de projet

Les différentes phases peuvent le cas



Réseaux & Partenaires

Depuis sa création, le CEN Alsace a développé et noué des partenariats avec un nombre important de structures qui, aux niveaux local, départemental et régional, agissent d'une manière ou d'une autre à la préservation des milieux naturels.

Ces partenariats fournissent au CEN Alsace les moyens nécessaires à son action. Ils peuvent porter sur la mise à disposition du foncier, et permettent d'agir en cohérence, voire en synergie ; de démultiplier les moyens, de contribuer à l'amélioration des connaissances et à la sensibilisation du public. Ils favorisent l'ancrage territorial du CEN Alsace et lui permettent d'impliquer le tissu économique local. Au niveau national, il existe 23 Conservatoires d'espaces naturels (CEN). Tous sont membres de la Fédération des CEN qui représente le réseau, accompagne et favorise les échanges.

Le développement des partenariats de projets

• Des partenariats pour les zones humides et la biodiversité

Les zones humides tiennent une place importante dans le réseau d'espaces naturels protégés et gérés par le CEN Alsace, puisque deux tiers des sites sont constitués en tout ou partie de zones humides. Ainsi, le CEN Alsace participe à la sauvegarde de la biodiversité des zones humides, à la préservation de la ressource en eau et à la fonctionnalité des écosystèmes alluviaux et humides.

Initiée en 2018, la Mission Ingénierie pour les Zones Humides et la Biodiversité développe des projets partenariaux de restauration ou renaturation des zones humides et de la biodiversité, de la phase de programmation, voire d'acquisition, à la réalisation.

Le diagramme ci-contre retrace l'état d'avancement des différents projets en cours à la fin de l'année 2022.

La mise en œuvre de ces différents projets fait appel à des conventions de partenariats signées :

- avec la Communautés de Communes Pays Rhin-Brisach, Électricité de France et la Commune de Fessenheim le 19 juin 2019,
- avec le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle le 28 novembre 2019,
- avec l'EPAGE Largue le 15 décembre 2020,
- avec la Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique le 3 mai 2021,
- avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord le 27 janvier 2022.



• Le développement des partenariats privés

Partenariat avec la Fondation du Patrimoine

La **Fondation du Patrimoine** et le CEN Alsace se sont associés à deux reprises pour la protection du patrimoine naturel d'Alsace. La sauvegarde de la tourbière du See d'Urbès a bénéficié d'un soutien financier de la fondation, faisant l'objet en 2021 d'une convention de financement entre nos deux structures, complétée en 2022 par une convention de collecte de fond (voir les rubriques « **Gérer** » et « **Valoriser** »). L'appel à dons lancé conjointement par la fondation et le CEN Alsace en mars 2022 avait notamment pour objectif d'impliquer la population locale dans la préservation de cet élément de son patrimoine naturel.

Une seconde convention de financement a été signée entre le CEN et la fondation concernant la protection du **vallon du Brunntal à Ribeauvillé**. Ce projet a été lauréat du programme « Patrimoine naturel et biodiversité 2022 » de la Fondation. Cela a permis à notre association d'obtenir une dotation afin de lutter contre les espèces exotiques envahissantes et entamer un programme de restauration des sentiers et terrasses agricoles liées aux 3 châteaux de Ribeauvillé.







Brunntal à Ribeauvillé © Gilles GRUNENWALD, CEN Alsace

La qualité de ce partenariat avec la délégation locale en Alsace a amené la Fondation du Patrimoine à choisir Strasbourg pour la signature du partenariat national avec la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels. La signature de cette convention permet d'officialiser et de renforcer une collaboration déjà ancienne entre notre fédération et la Fondation du Patrimoine. La fédération, à travers les Conservatoires d'espaces naturels répartis sur le territoire, permet de faire remonter les besoins en termes de protection du patrimoine naturel, tandis que la fondation peut financer certaines actions portées par les Conservatoires.

Les partenaires du CEN Alsace

Des partenaires pour les moyens d'action

4 partenaires institutionnels soutiennent de longue date le CEN Alsace dans ses missions :

- l'Etat (DREAL), dans le cadre de la gestion des réserves naturelles nationales, du service d'informations naturalistes, de la mission consacrée aux zones humides, des plans nationaux et régionaux d'actions, du dispositif Natura 2000;
- la **Région Grand Est (RGE)**, pour la gestion des réserves naturelles régionales et de nombreux sites dans les Vosges et la plaine de l'Ill ;
- la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), pour la gestion de nombreux sites sur l'ensemble de l'Alsace ;
- l'**Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM)**, de manière transversale sur les thématiques zones humides et sur la quasi-totalité du programme d'actions.



Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement









• Des partenaires pour le foncier

La contribution du CEN Alsace pour la sauvegarde de la biodiversité alsacienne repose en grande partie sur des partenariats fonciers avec une multitude d'acteurs qui ont choisi de confier la protection et la gestion d'une ou plusieurs de leurs propriétés au conservatoire.

Qu'il s'agisse d'un bail emphytéotique, d'un bail civil, d'une convention de gestion ou d'une obligation réelle environnementale, les terrains communaux représentent **800 ha en 2022** (dont 60% de baux emphytéotique et 33% de baux civils). Ils appartiennent à **103 communes** différentes.

La **Collectivité européenne d'Alsace** est également un acteur majeur de la protection des milieux naturels par la maitrise foncière, notamment au travers de sa politique Espaces Naturels Sensibles. Elle agit historiquement en partenariat avec le CEN Alsace sur les questions foncières par des acquisitions en copropriétés dans le Haut-Rhin (39,4 ha de 1985 à 1995) et des baux emphytéotiques dans le Bas-Rhin (138,5 ha de 2001 à 2013). Parallèlement, le CEN Alsace intervient pour la gestion de 133,3 ha supplémentaires de propriétés de la CeA dans le cadre des programmes d'actions annuels.

En partenariat avec la **Région Grand Est**, le CEN Alsace a également réalisé plusieurs acquisitions en copropriété entre 1992 et 1995, qui représentent 26 ha. Les autres terrains propriétés de la Région Grand Est sur lesquels le CEN Alsace intervient totalisent 16,6 ha.

Les terrains propriétés d'**entreprises** confiés en gestion au CEN Alsace représentent quant à eux 879 ha, dont 797 ha propriétés d'**Électricité de France**. Les 82 ha restant appartiennent à 6 autres entreprises privés et correspondent le plus souvent à des terrains relevant de mesures compensatoires environnementales.

Les partenariats fonciers du CEN Alsace concernent aussi :

- 63 personnes privées avec lesquelles des baux emphytéotiques ou baux civils ont été mis en place pour 62,6 ha;
- 6 personnes morales privées pour 31,7 ha (Fondation de l'Oeuvre de Notre-Dame, Fédération du Club Vosgien, Hôpital civil d'Ensisheim, Consistoire Protestant de Colmar, Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, Lion's Club);
- 4 associations de protection de la nature pour 24,2 ha (Alsace Nature, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Association Nature Ried, Les Amis des Cigognes);
- L'État, avec 15,5 ha en convention de gestion sur des terrains dont l'Etat est propriétaire.



• Des partenaires pour des programmes d'actions ciblés

Chaque année, d'autres partenaires participent à des programmes d'actions plus spécifiques :

- Electricité De France pour le partenariat consacré à la conservation des milieux naturels rhénans de l'île du Rhin haut-rhinoise. Ce partenariat initié en 1987 par des conventions de gestion ponctuelles de pelouses sèches a pris une nouvelle envergure en 2004 avec la signature d'un bail de location sur près de 800 ha de milieux naturels de l'île du Rhin (terrains propriétés d'EDF et domaine hydroélectrique concédé). Le CEN Alsace intervient pour la gestion conservatoire et le suivi de milieux naturels de grand intérêt écologique, notamment en mobilisant des contrats Natura 2000, et y a initié un ambitieux projet de réhabilitation en zone de marais pour les anciens bassins de stockage des Mines Domaniales de Potasse d'Alsace.
- La **Commune de Kaysersberg-Vignoble** pour la préservation des collines sèches de Sigolsheim et qui soutient financièrement les travaux d'entretien et de restauration de ce haut-lieu pour la biodiversité.



Astragale du Danemark (Astragalus danicus), unique station préservé grâce au partenariat avec EDF. Photo L. DIETRICH - CEN Alsace

- Le **Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA)** et **l'EPAGE Largue** en charge de la gestion des milieux aquatiques dans leurs périmètres respectifs, avec lesquels le CEN Alsace développe des projets communs de restauration des milieux alluviaux (voir la rubrique « **Des partenariats pour les zones humides et la biodiversité** » plus haut).
- La **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)**, dans le cadre du plan de relance, a fait bénéficier le CEN Alsace d'une subvention exceptionnelle pour l'étêtage de saules têtards en RNN du Delta de la Sauer, afin de préserver et valoriser le patrimoine naturel et paysager. Compte tenu de conditions météorologiques peu favorables, l'intervention a dû être reportée à 2023.

Réaménagement et renaturation de l'étang Obergerschwiller à Pfetterhouse (68)

Dans le cadre du plan de relance européen « France Relance », le CEN Alsace a réalisé une étude avant-projet, concernant la restauration de l'étang Obergerschwiller à Pfetterhouse. Projet financé par France relance et en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, l'EPAGE Largue, la DREAL et la Fédération de Pêche du Haut-Rhin.



Etang Obergerschwiller à Pfetterhouse. Photo L. DIETRICH - CEN Alsace



Des partenaires pour la connaissance

La connaissance scientifique est au cœur de la stratégie de conservation des espaces naturels. Elle permet de comprendre le fonctionnement et l'évolution des milieux naturels, d'évaluer et de hiérarchiser les enjeux de conservation des habitats et des espèces présentes, de suivre l'efficacité des mesures de gestion et enfin de rendre compte de l'intérêt de la démarche.

Depuis sa création, le CEN Alsace développe des partenariats avec tous les acteurs de la connaissance scientifique de la biodiversité pour mobiliser l'ensemble des informations disponibles sur les sites dont il a la responsabilité.

C'est en premier lieu avec les associations de protection de la nature que des partenariats ont été noués. Par le biais d'**ODONAT Grand Est**, le CEN Alsace dispose chaque année des observations naturalistes de la faune récoltées grâce au site Internet *www.faune-alsace.org*. En 2022, ce sont **26 939 observations** faunistiques qui sont venues enrichir la base de connaissance des sites.

D'autres actions partenariales plus ciblées avec des associations ont été menées en 2022 :

- Avec la Société Botanique d'Alsace (SBA) au Scharrachberg le 14 mai 2022 pour une journée de prospection de la flore du site, durant laquelle plus de 110 espèces ont été relevées.
- Avec la Société Française d'Orchidophilie de Loraine-Alsace (SFOLA): une journée a été consacrée au comptage d'orchidées sur le Scharrachberg le 20 mai 2022. Au total, 6 espèces ont pu être recensées et localisées. Deux autres sorties ont été organisées sur le Ried de la Zembs à Herbsheim, Obenheim et Rossfeld le 16 mai et le 03 juin 2022. L'intégralité des sites ont été prospectés, permettant de dénombrer un grand nombre d'espèces d'orchidées, de suivre certaines stations patrimoniales d'importance régionale (Anacamptis palustris) et de découvrir de nouvelles stations sur les sites (Coeloglossum viride, Dactylorhiza incarnata...).
- Avec le Groupe Bourdons Grand Est qui a réalisé un inventaire des hyménoptères, principalement les bourdons, dans la RNR de la Forêt du Hardtwald à Heiteren le 23 juillet 2022 et sur l'Ancien terrain militaire à Volgelsheim le 24 juillet 2022.

Au quotidien, le CEN Alsace entretient des relations partenariales et d'échanges d'informations avec d'autres associations naturalistes telles que **BUFO** (études et protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace), **GEPMA** (Groupe d'études et de protection des mammifères d'Alsace), **LPO Alsace**, ou encore la **SMHR** (Société mycologique du Haut-Rhin).

En complément pour la flore, la convention de transmissions avec le **Conservatoire Botanique Alsace-Lorraine** a été renouvellée ; elle permet de compléter notre base de données d'observations floristiques.

Enfin, d'autres actions ponctuelles permettent l'amélioration des connaissances scientifiques sur les sites gérés, comme par exemple avec des naturalistes bénévoles, des maitres d'ouvrages d'études portant sur des grands territoires ou encore des universités.



Orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*) au Scharrachberg. Photo E. SCHORR - CEN Alsace



La participation à des instances régionales, départementales et locales

En 2022, la participation du Président, d'Administrateurs et de Conservateurs bénévoles du CEN Alsace à différentes instances liées aux politiques publiques de l'environnement s'est poursuivie. Les principales instances sont les suivantes :

- le Comité de bassin Rhin-Meuse et les commissions thématiques
- le Comité régional de la biodiversité (CRB)
- les Commissions départementales de préservation des espaces naturels du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (CDPENAF)
- les Commissions départementale nature, paysages et sites du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (CDNPS)
- les Comités techniques SAFER Alsace pour la Bas-Rhin et le Haut-Rhin
- le Comité de pilotage du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)
- le Comité de pilotage de l'Observatoire régional de la biodiversité
- les Comités de pilotage des sites Natura 2000
- les Comités consultatifs de gestion des Arrêtés préfectoraux de protection de biotopes
- les Comités consultatifs de gestion des Réserves naturelles nationales et régionales

Réseau associatif régional et national

Le CEN Alsace est membre de **3 Fédérations** où il siège aux Conseils d'Administration et participe aux Assemblées Générales : la **Fédération Alsace Nature**, la **Fédération des Conservatoires d'espaces naturels** et **ODONAT Grand Est**.

Le Conservatoire participe également aux Conseils d'administration de **4 associations :** l'ARIENA, l'Association Saumon Rhin, Au fil du Rhin, le CINE de Munchhausen.

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels

La **Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)**, créée en 1989 par le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace, regroupe aujourd'hui **23** Conservatoires d'espaces naturels sur tout le territoire français.



Ce réseau actif permet des échanges d'informations sur des thèmes variés et communs à tous les Conservatoires. La mutualisation des connaissances et des techniques est permise notamment par l'organisation d'un congrès et de plusieurs séminaires de travail thématiques chaque année. Une valorisation des actions des CEN par des programmes nationaux est également organisée par la Fédération.

En 2022, le CEN Alsace a participé à plusieurs évènements organisés par la FCEN :

- le **Séminaire national des Conservatoires d'espaces naturels**. L'édition 2022 s'est tenue du 19 au 22 octobre en Corse, et a accueilli près de 400 participants. Le thème du séminaire était « Les sciences au cœur de l'action des Conservatoires d'Espaces Naturels ». Ateliers, conférences, retours d'expériences... ont permis aux membres du réseau des CEN d'échanger autour de l'enjeu de l'expertise scientifique comme pilier de leur action.
- des Conférences techniques des Directeurs et Conseils d'Administration qui ont permis de mutualiser et d'organiser les actions des CEN au niveau national sur différents sujets.
- une action de sensibilisation du public aux écosystèmes des mares : Fréquence Grenouille.



Chaque année, la FCEN lance un programme de protection des amphibiens sur une période de plusieurs mois. De nombreuses animations, sorties, conférences... sont organisées dans toute la France pour sensibiliser le public à ces animaux si particuliers et à leur écologie. En Alsace, les

animations et sorties découvertes pour le grand public sont organisées en partenariat avec l'association BUFO.

 une opération nationale sur les chantiers nature bénévoles : les Chantiers d'automne. En 2022, ce sont 36 chantiers qui étaient pris en compte dans cette période.

Gouvernance de la FCEN: Françoise Tondre, Vice-présidente du CEN Alsace est membre du Bureau de la FCEN en tant que Vice-Présidente. Elle a participé aux séances du conseil d'administration de la Fédération. Le CEN Alsace participe également aux instances du Fond de dotation des CEN.

En décembre 2022, le président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Christophe Lépine, a profité de la signature d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine à Strasbourg pour rendre visite au CEN Alsace. L'occasion de découvrir certains de nos sites, d'échanger avec l'équipe de notre CEN et de rencontrer nos partenaires.







Photo: C. LEPINE

Les CEN du Grand Est:

Les CEN Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine échangent régulièrement au sein de la conférence permanente des 3 CEN, afin de coordonner leurs actions et promouvoir des projets mutualisés.

En 2022, ces échanges se sont notamment inscrits dans le cadre de la collaboration des 3 CEN sur 3 actions du programme européen LIFE Biodiv'Est (voir rubrique « **LIFE Biodiv'Est** »).

Le Réseau des gestionnaires de réserves naturelles du Grand Est

Le 30 août 2022 a eu lieu le séminaire annuel des gestionnaires de réserves naturelles du Grand Est, coorganisé par la DREAL et la Région Grand Est. Au programme de cette année :



- Actualités des autorités de classement, Région Grand Est: avancement du programme LIFE Biodiv'Est, projets de nouvelles réserves naturelles régionales, programmation FEDER 2021-2027
- Actualités des autorités de classement, DREAL : plan d'action territorialisé de la SAP, décret protection forte, classement de RNN, bilan plan de relance, groupe Police, création d'un conseil scientifique des espaces rhénans
- Actualités de Réserves Naturelles de France : 40 ans du réseau et congrès 2022
- Visite de la réserve naturelle régionale des Eboulis et pelouses calcaires de Pagny-la-Blanche-Côte et Champougny: présentation des principaux habitats et enjeux, rédaction du plan de gestion, suivis écologiques, gestion de la fréquentation (outils de suivis, partenariat parapentistes...), signalétique, actions de police et travaux de gestion.



Vie de l'association

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace est avant tout une association qui vit par ses membres et ses bénévoles actifs. C'est leur engagement et leur dynamisme qui nous permettent, année après année, de préserver la nature grâce à des actions concrètes et des projets ambitieux. L'équipe salariée mobilise quotidiennement ses compétences et son professionnalisme au service du CEN Alsace.

Le bénévolat au coeur du CEN Alsace

• Les Conservateurs bénévoles

A l'issu de l'année 2022, le CEN Alsace compte **145 Conservateurs bénévoles**. Ces membres actifs du Conservatoire sont nommés responsables d'un ou plusieurs sites CEN Alsace. Ils permettent ainsi d'assurer la protection, la gestion, l'animation... de près de 75 % des sites du CEN Alsace!

7 nouveaux Conservateurs bénévoles ont été agréés par le Conseil d'Administration en 2022 :

Nom	Prénom	Date d'agrément	Site
KNITTEL	Jacqueline	09/03/2022	SOULTZ-LES-BAINS (67) « Jesselberg »
PAPKA	Pierre	09/03/2022	WEYER (67) « Rebberg »
VONAU	Francis	09/03/2022	HEITEREN (68) « Réserve naturelle régionale de la forêt du Hardtwald »
HELBLING	Charles	19/10/2022	WISSEMBOURG « Marais d'Altenstadt »
HIGELIN	Thomas	19/10/2022	ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN « Heyssel »
HURSTEL	Arnaud	19/10/2022	MASEVAUX-NIEDERBRUCK « Baerenloch »
WIMMER	Claudia	19/10/2022	MONTREUX-VIEUX « Les Norates »

• La Journée annuelle des Conservateurs bénévoles

Le samedi 4 juin 2022 a eu lieu la journée annuelle des conservateurs bénévoles à Scharrachbergheim-Irmstett (67). C'est un moment de rencontre et d'échanges autour de ce rôle clé dans la gestion des espaces naturels protégés par le Conservatoire. La quarantaine de participants a été accueillie par Mme Sylvie THOLE, Maire de la Commune.



Comme chaque année, ce moment fort de la vie associative a été l'occasion pour les conservateurs bénévoles de se rencontrer, de partager leurs expériences et d'évoquer leurs préoccupations sur la gestion de leurs sites. Les échanges ont notamment portés sur différents enjeux de gestion des sites, tels que les problématiques de fréquentation, les coûts de gestion *etc*.

Ils ont pu faire connaissance d'Alessandro LANI, qui a rejoint l'équipe salariée en qualité de technicien protection foncière et gestion d'espaces naturels, et qui œuvre dans le nord du Bas-Rhin. Après un tour de table et un rapide bilan de l'activité bénévole de l'année passée, les participants ont échangé sur les suites du plan bénévolat-territoire. Le repas a été partagé dans le village à l'Auberge Restaurant Musculus.



Journée annuelle des Conservateurs bénévoles à Scharrachbergheim. Photo: P. GOERTZ - CEN Alsace

L'après-midi, sous un soleil estival, les conservateurs bénévoles ont pu visiter le site du Scharrachberg, prestigieuse colline calcaire du Piémont des Vosges, récemment confiée par bail emphytéotique au CEN Alsace. Cette visite, guidée par Benoît LUX, Conservateur bénévole de ce site et Pierre GOERTZ technicien référent, a permis de belles découvertes.

Les chantiers nature

Comme chaque année, pour assurer la gestion et la protection des nombreux sites du CEN Alsace, près de 70 chantiers nature ont été réalisés en 2022. Organisés de janvier à décembre, avec une plus forte concentration en automne-hiver, ces chantiers sont ouverts à tous, petits et grands. Ils permettent à chacun de s'engager d'une manière à la fois libre et concrète, tout en améliorant sa connaissance de la biodiversité et des enjeux de gestion conservatoire. Deux petites choses à apporter avec soi : sa motivation et sa bonne humeur !

Ratissage, taille, plantation de haies, nettoyage, arrachage d'espèces exotiques envahissantes... les travaux ont été très variés cette année. Les nombreux participants ont cumulé 2 724 heures de bénévolat. Organisés sur toute l'Alsace, 62% des chantiers sont localisés dans le Bas-Rhin et 38% dans le Haut-Rhin.

Dinsheim-sur-Bruche "Mittelpinn" © P. GOERTZ



Illkirch-Graffenstaden "Heyssel"
© M. WAGNER



Epfig "Brunkeln" © P. GOERTZ



Un grand merci aux bénévoles pour leur aide et leur bonne humeur sur nos chantiers nature!

L'équipe salariée du CEN Alsace

En 2022, nous notons les **30 ans d'ancienneté** de Gilles GRUNENWALD (technicien PGEN) et les **10 ans d'ancienneté** de Delphine SCHLAEFLIN et de Michaël MOOCK (chargés d'études scientifiques). Félicitations et merci à eux !



Arrivées 2022:

- Alessandro LANI depuis le 8 février 2022 en tant que technicien PGEN.
- May-Li BATOT depuis juin 2022 en tant que Chargée d'études scientifique (en remplacement de Delphine SCHLAEFLIN en congé parental).
- Julien MONTICOLO depuis le 1^{er} Août 2022 en tant que Géomaticien.
- Thibaut FUCHS, en CDD du 26 septembre 2022 au 10 février 2023, en tant que chargé d'animation Natura 2000.
- Emilie CHALON depuis octobre 2022, en contrat d'apprentissage au sein de la mission scientifique, dans le cadre de sa licence professionnelle en environnement (LP MINA). Elle intervient en appui sur le projet INTERREG Espèces en animales en danger (voir la Rubrique « **Projet Interreg** »).
- Luna GHELAB depuis le 1^{er} décembre 2022, en tant que Coordinatrice vie associative et bénévolat. Cette prise de poste s'inscrit dans le cadre de notre participation au programme LIFE Biodiv'Est. Le CEN Alsace porte l'action « Animation de la vie citoyenne et du Bénévolat dans le Grand Est »: une partie du temps de travail de Luna est dédiée à son pilotage. L'autre partie est consacrée à l'animation de la vie associative et du réseau de bénévoles du CEN.

Journée d'équipe à Munchhausen

Après la crise du Covid-19, l'équipe salariée du CEN Alsace a pu se réunir à nouveau pour une journée d'équipe à Munchhausen, en septembre. Une journée qui a permis de renforcer les liens entre les différents services, avec au programme une réunion d'équipe, un chantier de gestion, un suivi participatif et une balade sensorielle.



Journée d'équipe à Munchhausen Photo : T. VOEGEL - CEN Alsace

Stages et Services civiques

La transmission des savoirs et la formation de futurs professionnels est également un objectif du CEN Alsace. Ainsi, **13 stagiaires** issus de différents niveaux de formation (3ème, BTS Gestion et Protection de la Nature, Licence de Biologie, Master Gestion de la biodiversité...), ont été accueillis sur des missions variées tout au long de l'année (inventaires, développement de projets, gestion des milieux naturels, diagnostic écologique etc.).

Au cours de l'année 2022, nous avons accueillis Mathieu de MIJOLLA et Tom BABÍN comme volontaires en services civiques, pour participer aux inventaires naturalistes et à la valorisation du patrimoine naturel.

Nous avons également accueilli Thierry KEMPF en tant que **volontaire au titre du partenariat de compétences** CEN Alsace - Groupe La Poste.

Un grand merci à nos stagiaires et nos services civiques et bonne continuation!

Participation aux évènements associatifs

Le CEN Alsace a participé à différents évènements en 2022 :

- Tenue d'un stand à la fête éco bio à Chavannes-sur-l'étang (68) le 12 juin 2022
- Tenue d'un stand sur le Festival de musique Summer Vibrations à Sélestat (67) du 21 au 23 juillet 2022
- Tenue d'un stand à la maison de la nature de Munchhausen à l'occasion des journées du patrimoine le 18 septembre 2022.
- Réalisation de deux visites guidées du site du Bohrie à Ostwald dans le cadre de la Semaine développement durable Ostwald le 17 septembre 2022.
- Animation d'un stand au SINE de Bussière à Strasbourg dans le cadre du festival « Faut qu'on se bouge », le 22 mai 2022.
- Visite guidée et présentation du plan de gestion du Jesselberg à l'occasion des journées du patrimoine à Soultz-les-Bains (67)



Strasbourg « Faut qu'on se bouge » Photo : P. GOERTZ - CEN Alsace



Activités statutaires du CEN Alsace en 2021

1 Assemblée Générale le samedi 26 juin 2021 à Blaesheim.

4 Conseils d'administration.

5 Réunions du Bureau.

Le Conseil d'Administration du CEN Alsace se compose de deux collèges. Le premier collège désigne les membres du CEN Alsace élus lors de la dernière élection de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2020. La composition du Bureau en 2022 est :

Président: Frédéric DECK

Vice-présidente : Françoise TONDRE Vice-Présidente : Marie-Odile WALDVOGEL

Secrétaire : Paul PFEIFFER

Secrétaire adjoint : Daniel RUDLER Trésorier : Jean-Pierre MAIZIERE

Trésorier adjoint : Jean-Marie LETTERMANN

Administrateur chargé des sites : Christian DURR

Administrateurs: Andrée BUCHMANN, Théo DIETRICH, Marc JANUS, Jean-Philippe LANGRAND, Jacques

THIRIET, Patrick WASSMER, Jean-Pierre ZEIGER.

Le deuxième collège est composé des représentants désignés par les membres de droit dont :

Collectivité européenne d'Alsace du Bas-Rhin			
Jean-Claude BUFFA	Conseiller d'Alsace, Adjoint au Maire de Saverne		
1 siège vacant			
Collectivité européenne d'Alsace du Haut-Rhin			
Emilie HELDERLE	Conseillère d'Alsace, Adjointe au Maire d'Orbey		
Pierre VOGT	Conseiller d'Alsace		
Fédération	Alsace Nature		
Michèle GROSJEAN	Présidente de la fédération		
Jean-Louis LICHTENAUER	Administrateur		
Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace			
Jean-Georges GUTH	Président de la Fédération		
Marc GLOTZ	Membre de la Fédération		
Région Grand Est			

Christelle LEHRY	Conseillère régionale, Adjointe au Maire de Muntzenheim	
Denise BUHL	Conseillère régionale, Maire de Metzeral	
Association des N	Maires du Haut-Rhin	
Jean-Pierre TOUCAS	Maire de Rouffach	
Association des	Maires du Bas-Rhin	
Alexandre GONÇALVES	Maire de Still	
Association des Commune	es Partenaires du CEN Alsace	
Poste vacant		
Présidents d'honneur		
Patrick FOLTZER		
Théo TRAUTMANN		



Dire

Marc BRIGN Directeu

Equipe salariée

Mission Scientifique et Développement

Victoria MICHEL Responsable



Michaël MOOCK Chargé d'études



Delphine SCHLAEFLIN Chargée d'études (congé parental)



May-Li BATOT Chargée d'études (remplacement congé parental)



Laura GRANDADAM

Chargée d'études



Annaëlle MULLER Chargée d'études



Elisa SCHORR

Chargée d'études,
et de la communication



Emilie CHALON Chargée d'études (contrat d'apprentissage)

Julien MONTICOLO **Géomaticien**



Mission Réserves Naturelles Nationales

Blandine SCHAFFNER Responsable



Muriel DISS-SCHOTT

Garde animatrice



Richard PETER

Garde animateur



Victor SCHOENFELDER Chargé d'études



Thomas VOEGEL

Animateur EEDD¹



¹Éducation à l'environnement et au développement durable

Mission Ingénierie Zones Humides et Biodiversité

Luc DIETRICH
Chef de projet,
référent informatique



Mission Vie associative, Réseaux bénévoles et Valorisation

Luna GHELAB
Coordinatrice
Vie associative et
bénévolat





ection

GNON eur





Mission Protection et Gestion des Espaces Naturels

Siège

Gilles GRUNENWALD **Technicien**



Louis THIEBAUT **Technicien**



Thibaut FUCHS Chargé d'animation Natura 2000

Vincent WOLF

Technicien





Offendorf





Mission Administrative et **Financière**

Nathalie CRAVE Contrôleuse de Gestion, Resp. administrative

financière et sociale



Myriam LOEB Secrétaire comptable



Véronique CHEVRIER Secrétaire



Sandrine D'AMBRUOSO Secrétaire





Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique a pour rôle de :

- Guider la réflexion stratégique du CEN Alsace en matière de conservation d'espaces naturels et de préservation de la biodiversité.
- Donner un avis motivé à destination du Conseil d'administration sur :
 - les projets de maitrise foncière ou d'usage,
 - les orientations de gestion /plans de gestion,
 - l'évaluation des actions menées,
 - les méthodologies employées.
- S'autosaisir sur le ou les enjeux qu'il juge important.
- Répondre aux demandes d'avis émises par le Conseil d'administration.

La constitution d'un Conseil scientifique est une condition à l'obtention de l'agrément des Conservatoires d'espaces naturels.

Le Conseil scientifique est composé de **onze membres** scientifiques, naturalistes ou gestionnaires, reconnus pour leurs compétences dans leur domaine de spécialité. Les membres du conseil scientifique sont les suivants : Christophe Brua (Président), Michel Hoff (Vice-Président), Jean-Michel Bichain, Francis Bick, Ludovic Boise, Christian Dronneau, Gérard Hommay, Sylvain Hugel, Jean-Claude Jacob, Bernard Stoehr, Kévin Umbrecht.

En 2022, le Conseil scientifique s'est réuni à **5 reprises sous la forme de séances plénières**. Il a participé à **de nombreuses réunions de terrain** organisées dans le cadre de l'élaboration des plans de gestion ou de projets de restauration écologique.

Le Conseil scientifique a émis des avis sur 4 plans de gestion :

- Sites de Ferrette (68),
- Ried de la Zembs (67),
- Ried de Muttersholtz (67),
- Scharrachberg (67).

Le Conseil scientifique a émis **13 avis** dont **7** concernaient des **projets fonciers** (notes foncières). Les autres avis concernent des sollicitations diverses mais néanmoins importantes comme par exemple l'adhésion du CEN Alsace au SINP (système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel).

Enfin, certains membres du Conseil scientifique ont contribué à améliorer la connaissance des sites dont les plans de gestion était en cours d'élaboration, en réalisant des inventaires de terrain et en transmettant les données d'observations notamment concernant la bryoflore et la malacofaune.



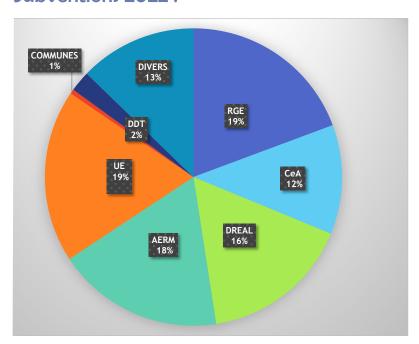
Bilan financier

Les comptes annuels au 31 décembre 2022 qui vous sont présentés ont été contrôlés par le cabinet BDO France – Ile de France. Il s'agit de la société de commissariat aux comptes que nous avions accréditée en assemblée générale et qui certifie, conformément à la loi « Sapin » nos comptes annuels.

Le bilan après répartition des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022 présente un total de 7 243 011 €.

Le compte de résultat de l'exercice, recouvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2022 dont le total des produits est de 3 456 908 €, le total des charges de 3 380 546 € dégage un bénéfice de 76 362 €.

Subventions 2022:



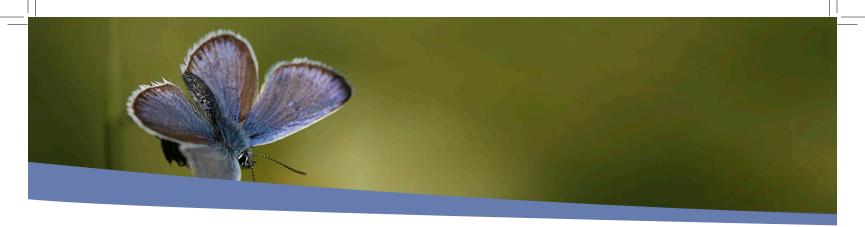
Subventions d'exploitation :

2 574 533 € représentant 74,55 % des recettes.

Bilan au 1er décembre après répartition :

ACTIF	Exercice 2022
Actif immobilisé	3 448 098 €
Actif circulant	3 794 913 €
Total général	7 243 011 €

PASSIF	Exercice 2022	
Fonds associatifs	4 079 436 €	
Provisions pour risques et charges	200 317 €	
Dettes	1 614 748 €	
Fonds dédiés	1 348 510 €	
Total général	7 243 011 €	



Le compte de résultat de l'exercice 2022 :

CHARGES	Exercice 2021
Charges d'exploitation	3 377 119 €
Charges financières : intérêts et charges assimilées	3 063 €
Charges exceptionnelles	364 €
Total général	3 380 546 €

PRODUITS	Exercice 2021	
Produits d'exploitation	2 574 533 €	
Produits financiers	2 935 €	
Autres produits	274 141 €	
Produits exceptionnels	910 €	
Utilisation fonds dédiés	604 389 €	
Bénéfice	76 362 €	
Total général	3 456 908 €	

Résultat du bénéfice : 76 362 €

Souscriptions collectées en 2022 par projets :

L'activité foncière et plus particulièrement l'acquisition en pleine propriété est une des priorités de la stratégie foncière adoptée en 2017.

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace poursuit activement les actions destinées à collecter les souscriptions du grand public et tout autre moyen pour le financement des projets d'acquisitions foncières.

Le choix des souscripteurs est détaillé dans le tableau ci-après. 27 % des souscriptions sont sans thématique particulière, ce qui permet au Conseil d'Administration de financer des projets pour lesquels la thématique ne serait pas suffisamment abondée.

Merci à nos donateurs fidèles et nouveaux qui ont apporté au CEN Alsace un complément financier à hauteur de 42 915 €.

Bénévolat et contributions volontaires :

En 2022 on compte environ **7 688 heures de bénévolats**, soit l'équivalent de **5** personnes à temps plein pour un budget de **135 932 €**. Les abandons de frais de ces bénévoles représentent **9 692 €**.

On peut également ajouter la mise à disposition de salarié – mécénat du groupe La Poste - et de dons en matériels pour un montant de 23 183 € ainsi que la mise à disposition des locaux par la commune d'Offendorf pour 26 572 €.



Souscriptions collectées en 2022 par projets :

PROJETS	Souscriptions & donations reçues en 2022	Solde des souscriptions à utiliser au 31/12/2022	% des rentrées reçues en 2022
Vergers	3 880 €	59 421 €	9,04%
Hautes-Vosges	4 160 €	15 395 €	9,69%
Collines calcaires	1 800 €	46 665 €	4,19%
Sans thématique particulière	11 760 €	86 602 €	27,40%
Zones Humides	7 800 €	81 482 €	18,18%
Site intérêt géologique & archéologique	600€	3 560 €	1,40%
Forêts	11 120 €	11 120 €	25,91%
Partenariat Coop		389€	0,00%
Rohrmatten	1 630 €	14 583 €	3,80%
Abri chèvres - Soultz les bains	165€	1 685 €	0,38%
Totaux	42 915 €	320 902 €	100%



Les partenaires du CEN Alsace

• Les partenaires historiques :











• Les associations partenaires :





































• Partenaires pour des programmes d'action :





















Financé par







• Mécénat et des partenaires privés :









55

